

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

1 an 6 mois 3 mois 1 m.
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.5
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 30 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7/10 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—)
le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—, Réclames 1.25, min. 6.25

AVIS OFFICIELS



Commune d'ENGES
La Commune d'Enges met en adjudication les travaux de maçonnerie, charpente, couverture et ferblanterie pour l'agrandissement d'une loge à la Combe d'Enges à Chaumont.
Les plans et cahier des charges peuvent être consultés chez M. G. Balthazard, architecte, rue du Musée à Neuchâtel, les 8, 9 et 10 avril 1924, de 10 h. à midi, ou chez le secrétaire communal, à Enges.
Enges, le 5 avril 1924.
Conseil communal.



Commune de Savagnier
VENTE DE BOIS
Samedi 12 avril, la Commune de Savagnier vendra par enchères publiques et au comptant:
290 stères hêtre.
150 stères sapin.
3600 fagots.
70 billons et charpentes cubent 85 m³.
7 billons hêtre.
Rendez-vous à 13 heures au Stand.
Savagnier, le 7 avril 1924.
Conseil communal.

IMMEUBLES

Bonne occasion

A vendre pour raison de famille, dans localité industrielle et florissante du canton de Vaud, à proximité des lacs de Neuchâtel et de Morat, un

hôtel

avec toutes dépendances. Excellente renommée et clientèle. Pour gens sérieux et connaissant bien l'hôtellerie, existence assurée. Prix modéré, conditions favorables. — S'adresser à l'Etude M. G. Louis, notaire, rue de l'Hôpital 22, Berne. JH 273 B

Office des poursuites de Boudry

Enchère d'immeuble

Première vente

Le jeudi 10 avril 1924, à 15 heures, à l'Hôtel de la Couronne, à Brot-Dessous, l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, à la requête d'un créancier saisissant, l'immeuble ci-après désigné appartenant à Jean Stadelmann, à Brot-Dessous, savoir:

CADASTRE DE BROT-DESSOUS
Art. 183, pl. fo 1, Nos 63 à 67. A Brot-Dessous, bâtiments, place, jardin et verger de 1791 m².
Estimation officielle: Fr. 18,000.—

Les conditions de cette première vente, qui aura lieu conformément à la loi, seront déposées à l'office soussigné, à la disposition de qui de droit dix jours avant celui de l'enchère.

Les intéressés peuvent également s'adresser à l'office pour consulter le rapport de l'expert.

Par la présente, les créanciers gagistes et les titulaires de charges foncières sont sommés de produire à l'office soussigné, dans le délai de 20 jours, dès la date de la première publication du présent avis dans la « Feuille officielle », leurs droits sur le dit immeuble, notamment leurs réclamations d'intérêts et de frais, et de faire savoir en même temps si la créance est déjà éteinte ou dénoncée au remboursement, le cas échéant pour quel montant et pour quelle date. Les droits non annoncés dans ce délai seront exclus de la répartition pour autant qu'ils ne sont pas constatés par les registres publics.

Devront être annoncées dans le même délai toutes les servitudes qui ont pris naissance avant 1912, sous l'empire du droit cantonal ancien et qui n'ont pas encore été inscrites dans les registres publics. Les servitudes non annoncées ne seront pas opposables à l'acquéreur de bonne foi de l'immeuble, à moins que, d'après le code civil suisse, elles ne produisent des effets de nature réelle même en l'absence d'inscription au registre foncier.

Boudry, le 6 mars 1924.
OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: H.-C. MORARD.

Colombier à vendre

Maison au centre du village, grand local pour maître d'état et deux logements. Prix 17,000 francs.
S'adresser pour visiter à Mme Berner-Henchoz, Colombier, ou au notaire Michaud à Bôle.

A vendre, dans le haut de la ville

jolie vi la

six chambres, véranda formée, bain, buanderie, garage. Chauffage central tout confort moderne. — Occasion exceptionnelle pour cause de départ.
S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le jeudi 10 avril 1924, l'Office des Poursuites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, en son local des ventes, rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville, les objets suivants:

Cinquante économiseurs pour réchauds à gaz, un appareil électrique pour sécher les cheveux, une armoire à glace, un lavabo, un fauteuil, une glace, un petit canapé, un porte-manteaux, une étagère à musique, un lavabo-commode, une chaise-longue, une vitrine d'antres objets dont on supprime le détail.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites: Le préposé, A. HUMMEL.

Nous offrons pour dames

- Richelieu chevreau, système cousu main, 36/42 19.80
- Richelieu chevr. rouge, cousu main, 36/42 19.80
- Richelieu chevreau brun, 36/42 24.80
- Richelieu Box noir 16.80
- Bottines Box noir 36/42 17.50

Grande Cordonnerie
J. KURT Neuchâtel
Place de l'Hôtel de Ville

Epicerie Centrale

Grand'Rue 1^{re} et Seyon 14
Saumon, boîte de 1 livre angl.
« Mountain-Stream » la boîte fr. 1.20
« Libby » Happy-Vale » » 1.25
« Libby » Rose-Dale » » 1.45
« Libby » extra-rouge » » 1.95
Rabais important par 10 et 48 boîtes
Timbres N. & J. 5%
Téléph. 14.84 - L. Matthey-de-Étang



LIQUIDCUIR

répare sans pièces, les souliers, objets en cuir et caoutchouc. — SUCCES MONDIAL! Prix 2 fr. (en noir, jaune ou gris).
En vente à Neuchâtel: Pharmacie-Droguerie P. Tripet, Epicerie Zimmermann S. A., Juizler, cœurs, Temple-Neuf 4.

A VENDRE
pour cause de santé, un rucher démontable, vingt-cinq cases dont dix-sept habitées, système Suisse, deux ruches D. F., le tout en parfait état. S'adresser à Louis Schlunegger, Serre 23, La Chaux-de-Fonds. Joindre timbre pour la réponse.

bicyclettes

pour hommes, marque Excel-sior, forte machine torpédo laton, montées sur pneus et chambres Bergongnan, complètes, avec pompe de cadras, 140 fr., à disposition chez William Nicole, Dombresson.

Vélo neuf

Pengoot léger, argent français. Ecluse 12.4me, à droite.

Beile poussette anglaise

à vendre. Ecluse 25, derrière.

Deux lits Louis XV

noyer poli, complets, matelas crin animal, à enlever immédiatement.

Demandez l'adresse du No 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Potager

deux trous et bouillotte, à vendre. S'adresser Faubourg de la Gare 11, rez-de-chaussée.

Pâques

Oeufs teints du pays

Prière de remettre les commandes le plus tôt possible

Couleurs pour œufs

Magasin
Ernest MORTHIER

BOUCHERIE GROSSENBACHER

Fausse-Brayes
Bœuf - Veau - Porc - Mouton
Grande baisse sur le porc frais
Saucissons et Saucisses au foie

SERVICE A DOMICILE - TÉLÉPHONE 456



EXPOSITION

DES MODÈLES DE PARIS
ET DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

AU

SALON DE MODES

M^{me} B. DURST

Treille 2 1^{er} étage

DE RETOUR DE PARIS

En toutes saisons
CRÈME SIMON
est indispensable pour l'hygiène, la toilette et la beauté

Automobilistes soucieux

d'avoir une bonne machine

venez visiter et essayer la

„Chevrolet“ dernier modèle

Formidable grimpeuse - Très économique - Garantie 12 mois
Facilités de paiement - Prix fr. 5600.—, cinq places - Démarrage et éclairage électriques.

GARAGE ED. VON ARX
NEUCHÂTEL-PESEUX

REUTER & DUBOIS

COMBUSTIBLES
RUE DU MUSÉE 4 TÉLÉPHONE 170
Baisse sur les briquettes UNION

NOUVEL ARRIVAGE DE COSTUMES POUR DAMES

- Série I Costumes pour dames, depuis 22.—
- Série II Costumes pour dames, serge bleu-marine, depuis 35.—
- Série III Costumes pour dames, gabardine laine, depuis 49.—
- Série IV Costumes pour dames, gabardine belle qualité, depuis 65.—
- Série V Costumes tailleur gabardine bleu-marine depuis 87.—

FLEURIER ET COUVET
JULES BLOCH
SOLDES ET OCCASIONS
LA CHAUX-DE-FONDS NEUCHÂTEL

Dindes à couvrir

Demandez dindes à couvrir extra couvertes et élevées, une dinde remplace trois poules. Renseignements gratuits à tout acheteur. Poussines prêtes et en ponte à 42 fr. les six pièces. Canes Rouen prêtes à pondre, 10 fr. pièce.
Farc avicole, Yverdon.

Beau veau-génisse

à vendre, pour l'élevage, chez Colin frères, Serroue s/Corcelles.

Quatre beaux porcs

à vendre, chez Adolphe Byser, Chaumont.

Oeufs à couvrir

de poules Minorques, 5 fr. la douzaine, A^{re} Parrenoud, Corcelles (Neuchâtel).

Oeufs à couvrir

Andalouses bleues, pondueuses extra; gros œufs, 6 fr. les 18. — M. Bonny, Pierre-qui-Roule 11, Neuchâtel.

Porcs

de cinq mois, sont à vendre, chez Arnold Ducommun, Valangin.

Oeufs de canards

à couvrir, Pekins, grosse race, 4 fr. 80 la douz., à vendre, chez Ed. Sandoz-Guyot, Rouges-Terres près Saint-Blaise.

A vendre d'occasion deux

glaces argentées

encadrées pour devanture magasin. S'adresser Etude Louis Thorens, notaire, Concert 6.

Jeux vélos d'occasion

pour homme et dame, bon état et bon marché. Ch. Roland, Serrières.

A VENDRE

quelques chambres à coucher, salles à manger, bibliothèques, chaises, sellettes, étagères, etc., à des prix avantageux. S'adresser à mon dépôt de meubles, Ecluse 15, D. MANFRIK.

Camions

A vendre beaux camions légers, essieux Patent, chez G. Banderet, maréchal, Raffinerie No 2, Neuchâtel.

Très avantageux

REINES-CLAUDE

au naturel 1 fr. 25

la boîte d'un litre

— ZIMMERMANN S. A.

A vendre faute d'emploi

VELO USAGÉ

en bon état, très solide, 50 fr. S'adresser à M. François Savary, Montévilion.

A vendre d'occasion les livres de

1^{re} et 2^{me} secondaires

filles. S'adresser Saars 81.

CARTES DE VISITE

en tous genres

à l'imprimerie de ce journal

A NOTRE RAYON Boissellerie

Planches à laver . . . 3.20
Dévidoirs pour corde . . . 2.75
Étagères bois dur, avec listes, 3.30
Tables de cuisine sans liste . . . 2.95
Porte-habits . . . 1.30 - 1.45 - 1.75 - 1.95 - 2.15 - 2.45 - 2.95 - 3.30 - 3.60 - 3.90 - 4.20 - 4.50 - 4.80 - 5.10 - 5.40 - 5.70 - 6.00 - 6.30 - 6.60 - 6.90 - 7.20 - 7.50 - 7.80 - 8.10 - 8.40 - 8.70 - 9.00 - 9.30 - 9.60 - 9.90 - 10.20 - 10.50 - 10.80 - 11.10 - 11.40 - 11.70 - 12.00

AVX ARMOURINS S.A.
NEUCHÂTEL

AVIS DIVERS

ECOLE DE DESSIN PROFESSIONNEL ET DE MODELAGE

Exposition des travaux des élèves

ouverte chaque jour de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h., du dimanche 6 au vendredi 11 avril, à la Halle de Gymnastique, COLLÈGE DES TERREAU

Entrée libre

Nous fournissons gratuitement toutes informations concernant prix de passage, itinéraires, passeports, départs, etc., aux personnes ayant l'intention de se rendre en

AMÉRIQUE du Nord ou du Sud

SOCIÉTÉ ANONYME
KAISER & Co, Bâle
Téléph. Nos 2236, 2237 et 8019 Rue Ste Elisabeth 58 et 60

Agence générale suisse
RED STAR LINE WHITE STAR LINE AMERICAN LINE LLOYD ROYAL HOLLANDAIS

Théâtre de Neuchâtel Mercredi 9 avril 1924 à 20 h. 30

Concert donné par le Chœur des Cosaques du Don

sous le patronage et au profit de l'Œuvre de secours aux Russes rapatriés de Russie
PRIX DES PLACES: Fr. 4.40, 3.30, 2.75 et 2.20. — Location chez Fritsch Frères S. A.

Centre d'Education ouvrière

Conférence publique et gratuite

Misère et pacifisme en Allemagne

MERCREDI 9 AVRIL, à 20 h. 1/2
à la MAISON DU PEUPLE
par M^{lle} ALICE DESCEUDRE, professeur à l'Institut Rousseau de Genève

GARAGE HIRONDELLE

SCHWAAR & STEINER
NEUCHÂTEL
RUE DU MANÈGE 15
COURS THÉORIQUE ET PRATIQUE
TÉL. 3.53
BREVET PROFESSIONNEL ASTURÉ
ECOLE DE CHAUFFEURS
CONDITIONS AVANTAGEUSES

HOTEL DU SOLEIL, Seyon 2^e

3 CONFÉRENCES

DE M. PIERRE MARTIN
„Ce que demande l'esprit du temps“
Philosophie ancienne et moyens pratiques pour la santé du corps et de l'esprit et le progrès individuel
Mercredi 9, lundi 14 et mardi 15 avril, à 20 h. 1/2

Temple du Bas, Neuchâtel Vendredi 11 avril 1924 à 20 h. 30

4^{me} GRAND CONCERT

donné par la Société de Musique
L'HARMONIE DE NEUCHÂTEL
Direction: M. Paul JAQUILLARD
avec le concours de Mlle Charlotte JACOT, Cantatrice et de M. Albert QUINCHE, Professeur

PRIX DES PLACES: Galerie de face numérotée Fr. 2.—; Galerie latérale non numérotée, Fr. 1.20; Parterre Fr. —.60.
Les membres honoraires et pressés ont droit à une place à la galerie latérale ou au parterre sur présentation de leur carte de 1924.
Billets en vente: Magasin Fritsch Frères S. A., et le soir à l'entrée.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer pour St-Jean ou plus tôt, à proximité de l'Ecole de commerce, un appartement de cinq chambres et dépendances. — Etude Pettipierre & Hotz.

Sogement

d'une chambre et cuisine, à personne seule. Moulins 9. Rue de Flandres, pour tout de suite, logement de trois pièces et dépendances. Fr. 70.— par mois. S'adresser à M. Dagon, épicer, même rue. c.o.

A louer à la Béroche à proximité du lac, de l'autobus et de la gare de Gorgier, deux beaux logements remis à neuf, de quatre chambres, cuisine, ca. galets et buanderie. S'adresser à A. Hanser, à Veunars. P. 1039 N

A louer à la Béroche

à proximité du lac, de l'autobus et de la gare de Gorgier, deux beaux logements remis à neuf, de quatre chambres, cuisine, ca. galets et buanderie. S'adresser à A. Hanser, à Veunars. P. 1039 N

LOGEMENT

de quatre pièces, avec confort moderne, dans quartier proche de la ville, est demandé tout de suite ou pour époque à convenir. — Offres à G. Richter, fonctionnaire communal. Famille de cinq personnes

demande à louer

pour le 24 juin prochain, appartement de quatre pièces avec dépendances et si possible jardin et chambre de bains. Ecrire, en indiquant situation et prix, aux initiales A. Z. 706 au bureau de la Feuille d'avis. c.o.

OFFRES

A placer une VOLONTAIRE gentille et travailleuse. — S'adresser à Mme Porret, Beaux-Arts 20.

Jeune fille

16 ans, intelligente, robuste, de la campagne, cherche place à Neuchâtel où elle apprendrait bien la langue française. Si possible leçons de français. Offres à Mlle Bertha Lobsenz, Aetzkofen près Weikirch (Berne).

volontaire

dans bonne famille bourgeoise, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Ecrire à Mme Brovach, Lisingen (Soleure). JH 4032 So

Volontaires

à placer. S'adresser au Bureau de Placement « La Confiance », rue Terreaux 7.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

Jeune fille

16 ans, cherche place où elle apprendrait la langue française. Bon traitement et vie de famille. — Offres à L. Helfer, Grand-Rue 43, Morat.

EMPLOIS DIVERS

On demande

une jeune fille pour le service du café et pour aider au ménage. Entrée tout de suite ou date à convenir. S'adresser sous chiffres P. 419 E. à l'Administration du Journal d'Evayver, Evayver-le-Lac. JH 42099 L

jeune homme

libéré de l'école pour aider dans la maison et aux champs. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à M. Rudolf Jampen, boucher, Müntschemier.

jeune homme

fort et robuste, ayant l'habitude de chevaux et du gros volage. S'adresser à Ed. Perrin, Ponts-de-Martel. Téléph. 17.

Jeune fille

connaissant bien la couture, cherche place d'ouvrière chez Lulluise ou dans magasin de tissus et confections. S'adresser à Marie-Louise Hugli, Maillefer No 40.

Hôtel-Bureau

Berne Rue du Marché, 32 (Bureau officiel de placement de la Société Suisse des Hôtelières) cherche pour la saison prochaine du

personnel d'hôtel

connaissant le métier pour toutes les parties. — Service très prompt. Le placement est gratuit. JH 258 B

Jeune homme

Suisse allemand, libéré des écoles, cherche place de volontaire dans magasin ou bureau, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Ecrire à Mlle Martha Kung, Bielstein, Bière. JH 10167 Y

ON DEMANDE

un jeune garçon libéré des écoles pour garder le bétail et aider aux travaux de la campagne. Adresser les offres avec références à F. Allison, Les Ocellons près Noiraigue.

ON cherche

pour époque à convenir, garçon de 16 à 18 ans, de la campagne, pour aider à l'écurie et aux champs. Gages et entrée à convenir. Jules Schwab, Müntschemier (Berne).

Jeune fille

intelligente et active, libérée des écoles pourrait entrer dans l'étude d'avocats et notaires. — Petite rétribution immédiate. Adresser offres écrites sous chiffres N. 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

sortant des écoles, et sachant l'allemand, pourrait entrer tout de suite dans maison de commerce. — Faire offres par écrit Case postale 185.

garçon

de 14 à 16 ans comme volontaire à la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Bon traitement. — S'adresser à Alfred Hofmann, Berg, Schmitlen (Fribourg).

volontaire

pour jeune homme sortant de l'école secondaire (de préférence à la campagne). Vie de famille demandée. S'adresser à A. Bächtold, Oberwil-Henggart (Zurich).

POLISSEUSES

Bonnes polisseuses sont demandées tout de suite ou dans la quinzaine. S'adresser à Ernest Nussbaum, Rocher 7, Neuchâtel.

G. Z. 204

Place pourvue Merci

Importante fabrique de la branche électrique de la Suisse allemande cherche

demoiselle dactylographe

connaissant à fond la langue et la sténographie françaises. — Place stable. — Adresser offres détaillées avec copie de certificat, prétentions et photographie sous chiffres OF 4435 Lz à Orell Füssli-Annonces, Lucerne. JH 11028 Lz

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Jardinier

On cherche un jardinier justifiant des connaissances théoriques et pratiques suffisantes pour diriger le service des jardins de la ville, avec service de concierge du musée historique. Cahier des charges à disposition. — Traitement Fr. 4874.— à 5624.— plus Fr. 1140.— pour le service de concierge. Entrée en fonctions le 1er mai 1924. Adresser les offres avec références à la Direction des travaux publics.

Jeune homme, ayant fait

apprentissage de bon usage, cherche place dans une boulangerie-pâtisserie

Apprentisages

Deux jeunes filles cherchent place d'apprenties: l'une ayant suivi deux ans l'école secondaire, dans bureau ou magasin et l'autre comme apprentie couturière. Bonnes références. — Offres écrites sous chiffre G. P. 266 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS

DEUX PARAPLUIES ont été échangés le dimanche 23 mars, à la Clinique du Dr Pettavel. Prière de les échanger rue de la Clinique 107, 4me, à droite ou à la Clinique Avenue J.-J. Rousseau.

boucle d'oreille

en jais, monture or. Le reporteur contre récompense Promenade Noire 5, 2me.

Demandes à acheter

On demande à acheter pour dame âgée,

voiture

à un cheval, très basse, genre pauer, en très bon état. Adresser offres et conditions à M. Albert Röllier, camionneur, à Neuchâtel.

niche de chien

pour chien loup. Adresser offres Poudrières 43, Neuchâtel.

démêtures de cheveux

Colfleur Roth-Winkler, Poiteaux 6.

char à pont

en parfait état, de 14 ou 15 lignes. — Faire offres et prix à Dardel frères, Le Maley près Saint-Blaise.

Maison avec rural

On cherche à acheter pour époque à convenir, une maison avec petit rural et terres attenantes, en bon état d'entretien, composée de cinq à sept chambres et dépendances. — Eau et électricité installées. Faire offres détaillées avec prix, par écrit, à E. D. 230 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

English Lessons Mme SCOTT, rue Parry 4

On cherche pension

pour garçon de 15 1/2 ans dans bonne famille, occasion de suivre l'école, et vie de famille. Offres avec prix de pension à M. Reinhardt, Château de Thoune (Berne).

Pour vos transports et déménagements

adressez-vous de confiance au garage de Bondry. Prix modérés. Se recommande, A. MAROCHAND, Téléphone 98.

Grande Cordonnerie Kurth, Neuveville

Succursale de Neuchâtel

ATELIER DE RESEMELAGES

Installation moderne. — Travail bien fait et au plus vite. Emploi des cuirs et des fournitures de bonne qualité.

AVIS

M. Hermann Kirchofer, ferblantier-appareilleur, Fahys No 27, a l'honneur de porter à la connaissance de son honorable clientèle et du public en général que son associé

M. PAUL BUHLER

vient de le quitter et qu'il continuera seul l'exploitation de son commerce. Il profite de cette occasion pour se recommander à la faveur des ordres le concernant et qu'il exécutera à la satisfaction de chacun.

LA BRASSERIE MULLER

à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

MOLE 1, NEUCHÂTEL Patrons sur mesures Coupe de tous genres de vêtements; essayages Ebauches de travaux de couture Manèquins bonne marque et sur mesures Inscriptions pour les nouveaux cours, Mme CAVERSASI, prof.

PENSION

On désire placer jeune fille dans bonne famille ne recevant que deux ou trois pensionnaires. S'adresser par écrit à M. Adrien Borel, Neuchâtel.

Pension

demandée pour jeune demoiselle aux études, rentrant dans sa famille tous les dimanches. Adresser offres écrites avec prix S. A. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

ON cherche pension

pour jeune fille désirant apprendre la langue française, si possible près de Neuchâtel. — Entrée 1er mai. S'adresser à Mme M. Thomann, Chalet Berna, Spliz (Berne).

ON CHERCHE

bonne pension dans famille sérieuse pour garçon de 16 ans pendant les vacances de juillet et août, si possible avec occupation en plein air. Offres sous chiffres M 441 Ch à Publicitas S. A. Colre.

La Clinique privée

Mlle FRANKE Vauveyon sur Neuchâtel reçoit comme par le passé des dames, pour accouchement. — Téléphone 492

Construction à forfait de petites maisons

pour une famille trois, quatre et cinq chambres, bains et toutes dépendances, 50 c., enfants 30 c. :: :: ::

Edouard Boillot

Architecte PESEUX NEUCHATEL 18, rue de Corcelles Beaux-Arts 15 Téléph. 41 Téléph. 2 69

AVIS

M. Hermann Kirchofer, ferblantier-appareilleur, Fahys No 27, a l'honneur de porter à la connaissance de son honorable clientèle et du public en général que son associé

M. PAUL BUHLER

vient de le quitter et qu'il continuera seul l'exploitation de son commerce. Il profite de cette occasion pour se recommander à la faveur des ordres le concernant et qu'il exécutera à la satisfaction de chacun.

LA BRASSERIE MULLER

à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

MOLE 1, NEUCHÂTEL Patrons sur mesures Coupe de tous genres de vêtements; essayages Ebauches de travaux de couture Manèquins bonne marque et sur mesures Inscriptions pour les nouveaux cours, Mme CAVERSASI, prof.

PENSION

On désire placer jeune fille dans bonne famille ne recevant que deux ou trois pensionnaires. S'adresser par écrit à M. Adrien Borel, Neuchâtel.

Pension

demandée pour jeune demoiselle aux études, rentrant dans sa famille tous les dimanches. Adresser offres écrites avec prix S. A. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

ON cherche pension

pour jeune fille désirant apprendre la langue française, si possible près de Neuchâtel. — Entrée 1er mai. S'adresser à Mme M. Thomann, Chalet Berna, Spliz (Berne).

ON CHERCHE

bonne pension dans famille sérieuse pour garçon de 16 ans pendant les vacances de juillet et août, si possible avec occupation en plein air. Offres sous chiffres M 441 Ch à Publicitas S. A. Colre.

La Clinique privée

Mlle FRANKE Vauveyon sur Neuchâtel reçoit comme par le passé des dames, pour accouchement. — Téléphone 492

Construction à forfait de petites maisons

pour une famille trois, quatre et cinq chambres, bains et toutes dépendances, 50 c., enfants 30 c. :: :: ::

Edouard Boillot

Architecte PESEUX NEUCHATEL 18, rue de Corcelles Beaux-Arts 15 Téléph. 41 Téléph. 2 69

AVIS

M. Hermann Kirchofer, ferblantier-appareilleur, Fahys No 27, a l'honneur de porter à la connaissance de son honorable clientèle et du public en général que son associé

M. PAUL BUHLER

vient de le quitter et qu'il continuera seul l'exploitation de son commerce. Il profite de cette occasion pour se recommander à la faveur des ordres le concernant et qu'il exécutera à la satisfaction de chacun.

LA BRASSERIE MULLER

à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

MOLE 1, NEUCHÂTEL Patrons sur mesures Coupe de tous genres de vêtements; essayages Ebauches de travaux de couture Manèquins bonne marque et sur mesures Inscriptions pour les nouveaux cours, Mme CAVERSASI, prof.

PENSION

On désire placer jeune fille dans bonne famille ne recevant que deux ou trois pensionnaires. S'adresser par écrit à M. Adrien Borel, Neuchâtel.

Pension

demandée pour jeune demoiselle aux études, rentrant dans sa famille tous les dimanches. Adresser offres écrites avec prix S. A. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

ON cherche pension

pour jeune fille désirant apprendre la langue française, si possible près de Neuchâtel. — Entrée 1er mai. S'adresser à Mme M. Thomann, Chalet Berna, Spliz (Berne).

ON CHERCHE

bonne pension dans famille sérieuse pour garçon de 16 ans pendant les vacances de juillet et août, si possible avec occupation en plein air. Offres sous chiffres M 441 Ch à Publicitas S. A. Colre.

La Clinique privée

Mlle FRANKE Vauveyon sur Neuchâtel reçoit comme par le passé des dames, pour accouchement. — Téléphone 492

Construction à forfait de petites maisons

pour une famille trois, quatre et cinq chambres, bains et toutes dépendances, 50 c., enfants 30 c. :: :: ::

Edouard Boillot

Architecte PESEUX NEUCHATEL 18, rue de Corcelles Beaux-Arts 15 Téléph. 41 Téléph. 2 69

AVIS

M. Hermann Kirchofer, ferblantier-appareilleur, Fahys No 27, a l'honneur de porter à la connaissance de son honorable clientèle et du public en général que son associé

M. PAUL BUHLER

vient de le quitter et qu'il continuera seul l'exploitation de son commerce. Il profite de cette occasion pour se recommander à la faveur des ordres le concernant et qu'il exécutera à la satisfaction de chacun.

LA BRASSERIE MULLER

à Neuchâtel se recommande pour tout TRANSPORT par camions-automobiles

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

MOLE 1, NEUCHÂTEL Patrons sur mesures Coupe de tous genres de vêtements; essayages Ebauches de travaux de couture Manèquins bonne marque et sur mesures Inscriptions pour les nouveaux cours, Mme CAVERSASI, prof.

PENSION

On désire placer jeune fille dans bonne famille ne recevant que deux ou trois pensionnaires. S'adresser par écrit à M. Adrien Borel, Neuchâtel.

Pension

demandée pour jeune demoiselle aux études, rentrant dans sa famille tous les dimanches. Adresser offres écrites avec prix S. A. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

ON cherche pension

pour jeune fille désirant apprendre la langue française, si possible près de Neuchâtel. — Entrée 1er mai. S'adresser à Mme M. Thomann, Chalet Berna, Spliz (Berne).

ON CHERCHE

bonne pension dans famille sérieuse pour garçon de 16 ans pendant les vacances de juillet et août, si possible avec occupation en plein air. Offres sous chiffres M 441 Ch à Publicitas S. A. Colre.

La Clinique privée

Mlle FRANKE Vauveyon sur Neuchâtel reçoit comme par le passé des dames, pour accouchement. — Téléphone 492

Construction à forfait de petites maisons

pour une famille trois, quatre et cinq chambres, bains et toutes dépendances, 50 c., enfants 30 c. :: :: ::

Edouard Boillot

Architecte PESEUX NEUCHATEL 18, rue de Corcelles Beaux-Arts 15 Téléph. 41 Téléph. 2 69

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR Lucien PEMJEAN

Et les sanglots et les larmes redoublèrent. — Moi ? — s'écria, stupéfait, l'ami de Le Bret, — moi qui vous dois tant, moi, votre admirateur, moi qui verserais mon sang pour vous ?

Mais après la preuve de dévouement que vous m'avez donnée, je vous jure que, dans mon cœur, vous serez toujours la première ! — Après Mlle Irvise de Valombre ! — décocha la jeune femme en le regardant fixement. Cette répartie inattendue produisit au poète l'effet d'un coup en pleine poitrine.

Sa voix s'étranglait dans son gosier. — Achevez ! — fit Cyrano, d'un ton où il y avait à la fois de la surprise et de la bonté. — Je... vous... aime ! — termina-t-elle dans un souffle, en laissant tomber son front sur l'épaule du jeune homme.

Et les deux noms s'écrasèrent sur leur bouche... dans l'ivresse du suprême baiser. Le lendemain, personne n'était encore éveillé au chalet, lorsque la charmante Précieuse se leva.

viens à toi... ouvre les yeux ! Oui, ces paroles s'ébauchèrent un instant dans sa pensée. Mais ses lèvres restèrent closes. Hagard, sans mot dire, il demeura courbé sur sa niche, constatant simplement que le cœur battait encore.

Assurez-vous à LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales Fondée à Neuchâtel en 1869



TRANSPORT - ACCIDENT - INCENDIE

Responsabilité civile - Vol avec effraction
Bris de glace - Dégâts d'eau - Chômage et perte de loyer

Pour tous renseignements s'adresser à Th. Perrin, Hôtel des Postes, à Neuchâtel

Demandez les



car qui les connaît n'en veut plus d'autres

Le Renouveau invite toute personne soucieuse de sa santé

à faire une cure de

Ferment pur de Raisins

32 ans de succès mérités préparé par Henri Burmann, Les Brenets

Les enfants n'en veulent pas d'autres

En flacon de 1 litre, à Fr. 6.- franco. Emballage soigné. Toutes pharmacies ou écrire à Henri Burmann, Les Brenets.

KUFFER & SCOTT
Lingerie fils tirés et broderie main
Chemise de jour, depuis fr. 4.90
Culotte, 4.75
Chemise de nuit, 9.-
Escompte 5% en timbres N. & J.

BAISSE SUR LE BOIS DE FOYARD

Bois de foyard bûché à 20 ou 25 centimètres, rendu au bûcher, à fr. 27.- le m³. Tourbe malaxée de Combe-Varin, la meilleure des tourbes malaxées, à fr. 7.20 les 100 kilos.

Chez REBER FRÈRES - Téléphone 6.89

Articles pour enfants
Très beau choix
VOIR NOS DEVANTURES
SAVOIE-PETITPIERRE

H. BAILLOD S.A.
NEUCHÂTEL



Grillages galvanisés
fil de fer
Tendeurs
Ronces

ALLIANCES
PENDULES NEUCHATELOISES
PI. C. PIAGET
Horlogerie-Bijouterie
Hôpital 24 - Angle rue du Seyon

Miel du pays
de très bonne qualité
2 fr. 25 la livre
- ZIMMERMANN S. A.

Comptoir philatélique
Ed. S. Estoppey
Grand Chêne 1, Lausanne

Beau choix de timbres pour collections. Envois de prix-courants gratuits. Achat timbres Suisses 1850-62 et Pro Juventute. Taxe. - Expertise. JH 50455 c

Achetez des machines suisses

Petits paiements mensuels
Demandez catalogue gratuit N° 24
FABRIQUE SUISSE DE MACHINES A COUDRE LUCERNE

AMEUBLEMENTS L. AUGSBURGER-WYLER
TAPISSIER
Rue des Poteaux 47.
Chambres à coucher.
Salles à manger.
Lits fer enfants et adultes.
Divans, fauteuils, chaises-longues.
Etoffes meubles et rideaux.
Coutils matelas et stores.
Crisin, laine, duvet, plume.
Travail soigné. Prix modérés.

Prière de goûter notre confiture aux pruneaux à fr. 0.70 la livre - ZIMMERMANN S. A.

Votre estomac souffre-t-il ou vous plaignez-vous de troubles intestinaux. Prenez la **Gastromaltose**
GASTROMALTOSE

marque déposée les premières autorités médicales vous conseillent notre préparation car elles connaissent son efficacité. Obéissez à ces conseils et vous maintiendrez votre santé. S'obtient dans toutes les pharmacies. JH 1067 Fr

Librairie-Papeterie **James Attinger**
St-Honoré 9 et Pl. Numa Droz
NEUCHÂTEL

Sadhou Sundar Singh
Aux pieds du Maître 1.50 (entretiens de Jésus-Christ et d'un disciple)

Pour Pâques
Bibles - Psautiers
Ouvrages divers
Livres pour anniversaires
Gravures encadrées et non-encadrées
Verrotypes
Ecritureaux bibliques

MOTOSACOCHE
A vendre side-car 6 HP, ayant peu roulé, éclairage électrique, parfait état de marche. S'adresser à F. Maire, Grand'Rue 20, Corcelles s. Neuchâtel.

A COUVER
œufs d'oies de Toulouse, fécondation garantie. Petites oies à vendre. - S'adresser Villa des Prés, Bas de Sachet, Cortailod.

Coffres-forts
F. & H. Maldenvang
Neuchâtel

Les rhumatismes et névralgies
sont immédiatement soulagés et guéris par la **FRICITION SÉBAY**
remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lombagos, migraines, maux de tête, rages de dents, etc.
Le flacon : 2 francs
dans toutes les pharmacies de Neuchâtel.
Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies, No 18, La Chaux-de-Fonds.

Dispensaire antituberculeux
Collecte de 1924
à Neuchâtel, du 10 au 20 avril

Nous venons, cette année encore, adresser un vibrant et chaleureux appel à la population de notre ville. Nos dépenses vont sans cesse en augmentant; elles sont budgétées pour 1924 à 45,000 fr. D'autre part nos comptes ont bouclé en 1923 par un déficit de 7387 fr. et la vente de la fleur de la mer nous a rapporté, grâce au mauvais temps, 1500 fr. environ de moins que les années précédentes. C'est donc un cri d'alarme, ou mieux: un cri de détresse que nous adressons à tous ceux qui ont le cœur à la bonne place, en leur disant:

Ayez pitié de nos pauvres malades, Aidez-nous à poursuivre notre tâche,
et pour cela
Réservez bon accueil aux collectrices
qui viendront, du 10 au 20 avril,
munies de carnets timbrés du Dispensaire
frapper à votre porte.

Tous les dons, grands et petits, seront reçus avec la plus vive reconnaissance.
LE COMITE

Cols fantaisie couleur pour dames, nouveau choix, chez **Guye-Prêtre**

Société suisse pour Valeurs de Métaux
à Bâle
Convocation à l'Assemblée générale

Les actionnaires de notre Société sont convoqués à la quatorzième Assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le

jeudi 24 avril à 3 heures de l'après-midi
dans la Salle des Séances de la Société de Banque Suisse, à Bâle

- ORDRE DU JOUR:**
- Rapport du Conseil d'administration et reddition des comptes pour l'exercice social du 1er février 1923 au 31 janvier 1924.
 - Rapport des commissaires-vérificateurs.
 - Délibération sur:
 - l'approbation du rapport, du compte de profits et pertes et du bilan;
 - la décharge à l'administration;
 - la répartition des bénéfices de l'exercice.
 - Election d'administrateurs.
 - Election des commissaires-vérificateurs.
- Les actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée générale ou s'y faire représenter doivent déposer leurs actions, au plus tard jusqu'au mardi 22 avril inclusivement, auprès de la Société de Banque Suisse, à Bâle ou à Zurich, qui leur délivrera un récépissé et la carte d'admission. Les actions déposées ne pourront être retirées qu'après l'Assemblée générale.
- Le rapport des commissaires-vérificateurs, le bilan et le compte de profits et pertes seront à la disposition des actionnaires dans nos bureaux, 1, Aeschenvorstadt, à partir du 16 avril.
- Bâle, le 3 avril 1924. **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

A L'APOLLO
Ce soir et demain soir, derniers jours du programme
LA ROUE
Pour que tout le monde en profite
PRIX RÉDUITS

Le biographe de Louis Séguier relate que ce fut à cette époque que le prévôt de Paris acquit définitivement la réputation d'un être au cœur méchant et dur, qu'aucun malheur ne parvint jamais à attendrir, ne fût-ce qu'une seconde.

Solange était toujours sans connaissance. A la tête du lit, la femme de chambre veillait, debout, et parfois humectait les lèvres brûlantes de la pauvre enfant qu'elle regardait d'un air de compassion.

Sa jeune maîtresse, elle l'adorait!

Aussi, la voir en cet état la faisait cruellement souffrir.

Comme la demie de neuf heures sonnait à un beffroi, Solange fit un mouvement.

Un nom sortit de ses lèvres serrées.

— Henri!

— Henri? — reprit la camériste, — que veut dire ce nom?... Oh! si mademoiselle pouvait se réveiller!

Mais l'évanouissement dura encore une bonne heure.

Alors la nièce de Louis Séguier ouvrit les yeux, sans effort, comme après une longue nuit de sommeil.

La femme de chambre eut un cri de joie.

— Ah!... mademoiselle!... enfin!

Solange, péniblement, se souleva sur les oreillers...

— C'est vous, Charlotte, — murmura-t-elle, comme dans un songe, — que m'est-il arrivé?

— Je ne sais, — répondit son interlocutrice, — monsieur votre oncle vous a fait transporter ici lui-même, etc...

— Mon oncle? — interrompit Solange, en passant la main sur son front.

Tous ses muscles tendus, elle essayait de se rappeler.

Peu à peu l'horrible et terrifiante réalité se fit jour à travers les ténèbres qui obscurcissaient sa mémoire.

Les événements tragiques de cette soirée se déroulaient, rapides, devant ses yeux.

Elle poussa un cri déchirant, cri de terreur, cri de désespoir...

Elle retomba sur son lit.

Puis la fièvre arriva, rapide.

La fièvre avec son affreux cortège de visions, de cauchemars, d'hallucinations.

Un calmant assez fort, qui fut administré par Charlotte, produisit un effet presque immédiat.

Graduellement la surexcitation fiévreuse tomba... un abattement profond lui succéda.

Puis la jeune fille s'endormit.

La femme de chambre s'éloigna, pour prendre quelques instants de repos.

La nuit passa dans un calme relatif... Le soleil filtrait à travers les rideaux roses de la chambre, lorsque Solange s'éveilla.

Elle paraissait très reposée, au moral comme au physique.

Elle joua distraitement, pendant un instant, avec les dentelles de son lit.

Mais ce n'était là qu'un calme de surface.

Au fond, sa pensée travaillait... et elle ne tarda pas à passer par de violentes alternatives d'espoir et de découragement.

De temps en temps, une question sourde, toujours la même, sortait de ses lèvres:

— Que faire?

Son oncle?... oh! maintenant c'était bien fini, elle le sentait... Tenté de l'adoucir eût été vain.

Sa tante?... oui, c'est vrai, elle l'aimait bien!... mais elle n'avait aucune puissance sur son mari.

La belle et fière Solange ne vit absolument aucun moyen de salut.

Un désespoir lent, terrible, déprimant, qui enlève toutes forces au corps et à l'esprit, s'empara de son être.

— Tant pis! — dit-elle, — nous mourrons tous les deux!

Sa résolution était prise, sa volonté arrêtée. Elle se leva et s'habilla sommairement, sans aucune aide.

Un sanglot, de temps en temps, l'étouffait. Une fois prête, un grand voile blanc sur la tête, sans hésitation elle sortit de sa chambre, écouta aux alentours, et, satisfaite, descendit.

Dans la grande cour, elle rasa les murs, arriva sous la voûte et, affermissant sa voix, demanda à l'archer de garde de lui ouvrir la porte.

Celui-ci, désemparé, lui obéit.

Elle se glissa dehors.

Il faisait un temps d'amoureux... Le soleil luisait, les oiseaux jasiaient.

La grande place se remplissait de vendeurs et de bateleurs.

Solange remarqua un essaim d'enfants qui jouaient, heureux d'être au monde.

Toute cette nature, en fièvre de vie, lui fit monter les larmes aux yeux.

Mais ce ne fut point, pour elle, un dérivatif. Elle se dirigea d'un pas ferme vers la Seine.

Arrivée sur le Pont-au-Change, elle s'accouda au tronc d'un arbre qui surplombait le fleuve.

Celui-ci coulait des eaux vertes, boueuses.

Par endroits, et selon la profondeur, il apparaissait sombre comme le Styx. Solange frissonna.

Elle eut une seconde d'hésitation.

Près d'elle, la voix d'un marchand d'emplâtres se fit entendre.

— Pour deux sols, manants et bourgeois, pour deux sols, pas un de plus, je guéris les louchards, les borgnes et ceux qui n'y voient plus!

> Oui, deux sols seulement, c'est pour rien, l'emplâtre merveilleux que j'ai découvert sous le signe des Gémeaux, qui est, comme chacun sait, le signe sous lequel est né notre bon roi Louis, treizième du nom!

Ce fut comme un trait de lumière.

L'amie de Le Bret, qui allait se tuer, se racrocha subitement à la vie.

— Le Roy! — dit-elle, en comprimant les battements de son cœur, — oui, si j'allais voir le roy de France!

Elle releva la tête.

Son front était illuminé d'un rayon d'espoir... ses yeux brillaient d'un éclat incroyable.

Un sourire voltigea sur ses lèvres.

— Oh! oui, oui, il pardonnera, lui... car c'est le roy... et les roys ont pour règle de Dieu la clémence.

> Il pardonnera... mon Henri sera libre... et nous irons loin, bien loin des méchants, chercher la paix et le bonheur!>

Le cœur vaillant et confiant, elle se dirigea cette fois vers le Louvre qui, là-bas, le long des quais, découpaient sur le ciel bleu ses toitures dentelées...

Neuf heures venaient de sonner à Saint-Germain-l'Auxerrois, et les rayons du soleil commençaient à caresser de leur chaleur vivifiante les fenêtres de l'auguste Palais.

Tout à l'ouest, près du pavillon dénommé aujourd'hui « de Lesdiguières », se trouvaient les appartements royaux.

Dans la chambre royale, Louis XIII s'éveilla.

Lentement, comme à regret, ses yeux s'ouvrirent... et plus lentement encore son coude se posa sur le bord du lit.

Le regard du poitrinaire étioilé, qui caractérisait la figure du souverain, se promena autour de la chambre, las et fatigué déjà, avant le moindre effort.

A un moment, cependant, ces yeux presque morts se posèrent sur un objet imaginaire.

Une lueur alors les traversa et donna à l'ensemble du masque royal l'air sinistre des grands jours sombres du règne.

Les joues elles-mêmes, habituellement si pâles, se couvrirent de rougeurs subites et de plus en plus vives, à mesure que les yeux fixaient plus obstinément le vide.

Le roy de France avait-il fait un mauvais rêve?

Les lueurs s'éteignirent enfin dans les orbites, et lorsque, après avoir fouillé la sculpture des lambris, contemplé toutes les tapisseries qui couvraient les murs et enfin jeté un regard d'amour sur ses faucons empaillés, Sa Majesté décida qu'elle allait se lever, le regard souffreteux et mélancolique qui lui était habituel reprit possession entière de son visage.

Un lieutenant du palais accourut au bruit d'une sonnette d'argent.

Louis de Bourbon lui donna divers ordres et ajouta:

— Prévenez la cour qu'il n'y aura pas de lever aujourd'hui.

Le roy qui abhorrait l'étiquette, parce qu'il savait tout ce qu'elle avait de faux et d'hypocrite dans ses révérences et ses baise-mains,

répétait cette phrase chaque matin. Puis il questionna:

— Quels sont mes gardes aujourd'hui?

— Les Cadets de Gascogne, sire, — répondit l'officier.

— Le capitaine?

— Carbon de Castel-Jaloux, sire.

— C'est bien, allez... Que personne ne me dérange!

Le roy, à moitié vêtu, se jeta nonchalamment sur un canapé en tapisserie.

— Plus je vais, plus je m'ennuie, — soupira-t-il au bout d'un moment, — je ne prends plus aucun plaisir à la chasse... et c'était ma seule distraction.

Ses paupières battirent l'air.

— Ah! si mon confesseur le voulait... mais il me le défend... mon médecin aussi!>

Il bâilla.

« Et cependant... un baiser de femme... c'est bien doux à recevoir!>

Ces pensées firent frémir d'aise le nez bourbonien.

— Ils me disent que j'ai la reine... peuh!... la reine!

Et il retomba dans sa rêverie.

Nous ne savons ce qu'elle aurait duré, si tout à coup une voix tonitruante ne s'était fait entendre du côté de l'antichambre.

— Qu'est cela? — s'écria le souverain en prêtant l'oreille.

— Cornes de satan! messieurs les chiens de valets, — grondait la voix, — je vous dis que je veux passer et qu'il faut que je parle au roy, sur-le-champ.

> Sa Majesté a défendu de la déranger, dites-vous?... Et depuis quand cette consigne s'applique-t-elle au capitaine de ses gardes?>

> Allons, ouste, arrière la valetaille... ou je fonce dans le tas!>

Et le possesseur de cette voix de stentor allait probablement passer de la menace au fait, lorsque Louis XIII, ouvrant lui-même la porte, ordonna:

— Laissez, laissez entrer le capitaine Carbon!

(A SUIVRE)

LETTRÉ DE BALE

(De notre corresp.)

La sécurité dans la gare des marchandises

L'interpellation au Conseil national de M. Schneider, au sujet des accidents survenus ces temps à la gare des marchandises du « Wolf », ne fut, il faut bien le reconnaître, pas sans fondement. Dans l'espace de dix jours, nous n'avons eu, en effet, compté pas moins de trois, dont le premier a, outre des dégâts considérables, coûté la vie à un jeune homme de 25 ans. Quant aux deux autres, ils n'ont pas revêtu un caractère aussi grave, puisque seule une fracture de jambe et de légères contusions en sont résultées. Pourtant qui nous dit que demain ou après demain il n'y aura pas de nouveau des morts et cela malgré toutes les précautions prises par le personnel en cause ? Selon la rumeur publique, l'agent mort à son poste n'a rempli les fonctions de chef manœuvre qu'après un essai de trois semaines, durée beaucoup trop courte pour pouvoir se mettre au courant de tous les détails de ce service difficile.

Personne, ayant des yeux pour voir, ne s'étonne du reste de ces accidents réitérés, tout au plus se demande-t-on pourquoi, vu la situation absolument intenable dans notre gare, ils ne sont pas plus nombreux encore. A toute heure, des manœuvres ont lieu, afin de pouvoir réexpédier dans le plus bref délai les longs trains de marchandises nous arrivant de France et d'Allemagne. Aucune voie n'étant souvent plus libre, force est aux agents d'emprunter à cet effet celles de la gare des voyageurs. Est-il besoin de souligner que cette nécessité n'est pas précisément de nature à faciliter cette tâche assez périlleuse.

Ce n'est pas la première fois que nous attirons l'attention du lecteur sur les installations insuffisantes de la gare des marchandises du « Wolf » ; si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour démontrer que les C. F. F. semblent faire bien peu de cas de la vie de leurs employés, sans cela ils n'attendraient pas aussi longtemps pour mettre à exécution les travaux absolument urgents de la gare du « Muttenzerfeld ».

Le fait qu'ils ont, depuis le dernier accident, interdit à leur personnel de fournir des renseignements, ne parle pas non plus en leur faveur. Ce geste, plutôt débilitant à l'égard de la presse, ne permet-il pas de supposer qu'on haut lieu on craint les vérités trop crues ?

Bâle et l'aviation internationale
Mieux vaut tard que jamais, voilà ce que s'est sans doute dit notre gouvernement lorsqu'il se décida, il y a quelques jours, à proposer au Grand Conseil la participation du canton à la future société coopérative d'aviation des deux Bâle. Cette importante matière ayant déjà fait le sujet de l'une de nos dernières lettres, nous ne nous arrêterons aujourd'hui qu'à quelques questions non traitées encore à ce moment.

Avant tout il convient de citer les bases sur lesquelles la coopérative d'aviation reposera. Dotée d'un capital de 200,000 francs, celui-ci sera réparti comme suit entre les divers intéressés : 100,000 devront être souscrits par notre canton, 50,000 par le canton de Bâle-Campagne, 50,000 enfin par les particuliers et les milieux industriels. Au cas où les 50,000 francs ne seraient pas fournis par ces derniers, le gouvernement se réserve le droit de renoncer de son côté à toute participation.

Voilà une décision qui, pour peu que le hasard nous joue un mauvais tour, est de nature à mettre en jeu l'existence même de l'entreprise. Pourquoi, après tout, cette retenue plus que prudente, quand d'autre part on n'a pas hésité à voter, en des circonstances moins pressantes, des sommes dix fois plus élevées ? Dans l'intérêt de notre aviation civile, nous espérons fermement que le Grand Conseil se montrera plus perspicace sous ce rapport, en bifflant sans autre condition malheureuse.

Les différents travaux d'aplanissement terminés, le champ du « Sternfeld » sera entouré sur toute son étendue (1000 mètres en longueur, 500 mètres en largeur) d'une palissade solide. Cette mesure est nécessaire, afin de prévenir à l'avenir des faits regrettables, tels qu'ils se sont déroulés au cours de l'année passée.

Les hangars dans lesquels les puissantes machines anglaises seront remisées auront une profondeur de 30, une largeur de 28 et une hauteur de 7 mètres. Aux divers bâtiments, mentionnés déjà dans notre première lettre, viendront s'ajouter encore une immense citerne, pouvant contenir 10,000 litres de benzine, et une station radio-télégraphique. Le total des frais de construction s'éleva à 192,000 francs ; il se peut que la Confédération en prenne à sa charge 10 à 15 %. Pour les premières années, un excédent des dépenses de 20,000 francs est prévu ; quant aux recettes, rien de définitif ne peut, pour le moment du moins, être indiqué encore.

Selon les dernières nouvelles, trois lignes aériennes internationales viendront faire escale

au « Sternfeld » pendant cet été. La distance énorme qu'elles franchissent nous est d'avance une garantie du rôle important qu'elles ne manqueront pas de jouer à bref délai dans notre vie économique. C'est ainsi que notre ville deviendra dans quelques semaines, à condition toutefois que nos autorités de même que nos milieux industriels se montrent disposés à soutenir l'entreprise d'une manière efficace, point d'arrêt des lignes suivantes : Londres-Paris-Bâle-Zürich ; Paris-Bâle-Zürich-Vienne-Constantinople-Angora ; Rotterdam-Anvers-Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg-Bâle. Une ligne secondaire rétablira la communication avec Berne.

D.



— Pourquoi inviter en même temps les Pouf et les Mouillard, tu sais bien qu'ils ne peuvent se souffrir ?
— C'est bien pour ça !!

ÉTRANGER

Le legs d'un Américain. — M. Eliphalet Remington, inventeur du fameux fusil Remington et de perfectionnements multiples à la machine à écrire, est mort dans un sanatorium, à l'âge de 95 ans.

M. Remington a légué son immense fortune à l'Université de la ville de Syracuse où il est mort.

Un évêque volé. — L'évêque de Paderborn (Prusse), qui apportait au pape les deniers de Saint-Pierre de son diocèse, s'élevant à 70,000 livres, a été victime d'un vol à Venise.

Un attentat en Albanie. — Dimanche, deux commerçants américains MM. Belong et Coroman, ont été tués par des inconnus embusqués sur la route de Tirana à Scutari, à 40 kilomètres de Tirana. Le gouvernement albanais a pris les mesures les plus énergiques pour découvrir et arrêter les auteurs, auxquels il est décidé à infliger un châtiement exemplaire.

Les accidents d'auto. — Une automobile dans laquelle se trouvaient M. Sauvage, expert comptable à Thumessil, et son frère, secrétaire de la Société des courses à Lambarsart, accompagnés de leurs femmes et de leurs filles, rentra de Lille lorsque, arrivée au passage à niveau, la voiture a été tamponnée par un train de marchandises. MM. Edmond et André Sauvage ont été tués sur le coup. Les femmes et leurs enfants ont été sérieusement blessés.

— Un camion automobile, dans lequel se trouvaient le chauffeur et un ouvrier, est tombé d'une hauteur de 60 mètres dans la Corèze, à Tulle.

Les deux hommes ont été projetés dans l'eau et l'un d'eux M. Pelachad, s'est noyé. On a retrouvé son corps à 500 mètres en aval du lieu de l'accident. Le second a eu une jambe brisée.

La mésaventure d'un Hindou. — Dernièrement, un navire était arrivé de Bombay à Anvers. Parmi l'équipage, il y avait des Hindous, dont un, ne parlant que l'idiome de son pays natal, eut la malencontreuse idée de faire tout seul une promenade à travers la ville, mais il se promena si longtemps qu'il ne trouva plus le chemin de son navire. Il interrogea des passants, mais il eut beau tenter de s'expliquer, personne ne comprit et un attroupement se forma, gênant la circulation ; la police intervint, demanda à l'Hindou d'exhiber ses papiers et le conduisit au bureau de police, puis devant le tribunal de police du chef d'avoir erré sans moyen d'existence. Le juge l'envoya pour deux ans à la colonie de Mexplax. Là, l'Hindou se démena si bien que le consul anglais fut informé du cas. L'Hindou fut relâché, mais comme son navire était reparti, c'est le consulat anglais qui dut le rapatrier.

Il est à gager que, auprès de ses compatriotes, cet Hindou ne fera pas de réclame à la métropole maritime belge.

Chronique zuricoise

(De notre corr.)

Terrorisme

A vrai dire, il ne s'agit pas, cette fois, d'ouvriers du bâtiment, mais d'employés des tramways zuricois. Vous savez sans doute que cette corporation zuricoise compte dans son sein des éléments communistes plus ou moins turbulents, ce qui est d'autant plus intéressant que les employés peuvent être considérés comme étant bien payés ; leurs collègues d'autres corps de métier les envient, ce qui n'empêche pas les « tramelots » de faire de l'agitation ici et là.

L'agitation qui vient de commencer ces jours à pour cause initiale des engagements de personnel nouveau ; peu édifés sans doute par ce qu'ils ont eu l'occasion d'observer précédemment, plus de la moitié des nouveaux employés sont entrés dans le groupement neutre des « tramelots », d'où colère du syndicat rouge, qui est monté sur ses grands chevaux et a mis en batterie ses plus lourdes pièces. Pensez donc : des jeunes gens qui ont l'impudence de se faire inscrire dans une association professionnelle sans couleur politique ! Cela est absolument insupportable et cet acte d'indépendance de quelques citoyens mérite d'être flagellé par tous les moyens. Et une campagne d'intimidation de commencer tout aussitôt, pour se continuer bientôt par des actes qui sont du plus pur terrorisme. Les « tramelots » indépendants ont reçu des lettres de menace de la part de l'association des employés des services publics (« Verband öffentlicher Dienste »), dans lesquelles on leur fait savoir que s'ils ne reviennent pas promptement à d'autres sentiments, leurs noms et leurs numéros matricules seront publiés dans les organes indiqués pour ce genre de besogne. Autrement dit : les nouveaux employés ont été sommés en bonne et due forme de donner leur démission de membre du groupe neutre, sinon ils s'exposent à devoir subir toutes sortes d'avanies et peut-être même être l'objet de voies de fait de la part de communistes particulièrement « zélés », ces derniers n'y allant pas par quatre chemins quand il s'agit d'imposer leurs idées. Mais ce n'est pas encore tout : ces neutres sont, actuellement déjà, boycottés par leurs camarades, et chicanés de toutes façons ; l'on est allé jusqu'à exiger d'eux l'envoi immédiat d'une déclaration dans laquelle ils reconnaissent avoir quitté de nouveau l'association indépendante. Il n'y a pas à dire : l'on a, dans certains milieux, une singulière conception de la dignité et de la liberté individuelle ; quand on ne réussit pas avec les moyens persuasifs, l'on recourt à la menace et à la contrainte ; ce n'est pas plus malin que cela.

Je n'ai pas besoin d'ajouter, je pense, que l'attitude des employés de tram syndiqués est jugée très sévèrement par la majeure partie de la population, c'est-à-dire par celle qui n'admet pas les moyens de terrorisme, quels qu'ils soient. Que des employés se constituent en syndicat professionnel teinté de communisme, c'est leur affaire, et personne n'a rien à leur dire tant que leur organisation reste sur le terrain légal ; mais de là à menacer de paisibles citoyens parce qu'ils ne veulent pas faire chorus avec les autres, il y a loin. Aussi espérait-on que l'autorité — les tramways sont exploités en régie par la ville — va remettre sans tarder à la raison les fonctionnaires qui se permettent de menacer leurs collègues, ceux-ci n'ayant pas à rendre compte de leurs actes aux premiers.

Les perles de prix

Il y a quelques jours, à Paris, trois colliers de perles furent mis en vente à l'Hôtel Drouot et le total de l'adjudication atteignit 2,365,000 francs. Ajoutez à cette somme les droits que les acheteurs ont dû verser, soit 19,50 % du total, soit encore 461,175 francs. Cela fait 2,826,175 francs, bien près de trois millions, c'est-à-dire d'un million par collier.

Un tel chiffre a produit quelque émotion. Des gens s'étonnent qu'à une époque où, tous les jours, des actrices et des jolies femmes perdent des colliers un peu partout, où l'on trouve des colliers pour ainsi dire dans tous les taxis, on les vende encore un million la pièce.

A en croire un expert, M. Léonard Rosenthal, la chose n'a pourtant rien qui doive surprendre.

« L'unité employée pour mesurer le poids d'une perle est, dit M. Rosenthal, le « carat » métrique, qui correspond exactement à un cinquième de gramme. Il vaut quatre « grains ». C'est généralement en grains qu'on exprime le poids d'une perle.

Quant au prix, il est établi d'après le carré du poids en grains et, bien entendu d'après l'orient, la coloration, d'une manière générale d'après la beauté des perles. Jusqu'à deux grains, elles sont d'une valeur assez faible, qui se trouve presque doublée pour celles de deux

à quatre grains. Celles dont la valeur est la plus grande sont les perles de 15 à 35 grains, surtout lorsqu'elles sont rondes. De 35 grains à 50, leur valeur diminue ; à partir de 50 grains, elles valent encore bien moins, probablement en raison de la difficulté de leur placement et de leur prix proportionnellement trop élevé.

Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir écarter des perles tout à fait belles jusqu'à 300 fois leur poids, alors qu'il y a vingt ans, on les estimait à cinq fois leur poids. C'est ainsi qu'une personne possédant un très beau collier et voulant l'agrandir en ajoutant une perle au centre est obligée de payer, pour cette seule perle, le prix qui lui avait coûté, il y a dix ou douze ans, le collier tout entier. Une belle perle rosée de 30 grains, par exemple, se paie facilement de 200 à 250,000 francs.

Un collier peut donc facilement atteindre le prix d'un million. Mais il y en a qui valent beaucoup plus cher. A force de choisir, pour leurs colliers déjà fort beaux, des perles centrales de plus en plus merveilleuses, certaines New-Yorkaises de la Cinquième Avenue sont arrivées parfois à leur donner une valeur de 5 à 10 millions... sans compter les droits de douane exigés à l'entrée des Etats-Unis. Il n'y a pas bien longtemps, au « Bal de la Perle » donné par Mme Draper, à Washington, des invités portaient chacune pour plusieurs centaines de millions de perles.

Et pourtant, croyez-le bien, les marchands de perles français ne réalisent, en général, qu'un bénéfice très modéré sur les ventes qu'ils opèrent : 6 à 10 pour cent, en moyenne, et avec risque de perte, car on vend presque toujours à terme. Cette modération est sans doute une des raisons pour lesquelles le marché de la perle est devenu l'une des branches les plus actives du commerce de luxe français.

Bien, bien !... Mais quel prix fabuleux, quand même, atteint aujourd'hui la perle, ce hochet de l'orgueil qui, dit la légende persane, est née, un jour d'une goutte d'eau pleine de modestie ! Tombée du ciel, elle fut roulée par les vagues de la mer :

— Que je suis minuscule dans cette immensité ! s'écria-t-elle.

— Ta modestie me plaît, répondit la mer. Je ferai de toi, petite goutte d'eau, une goutte de lumière. Tu seras le plus pur joyau parmi les joyaux, tu régneras sur le monde, tu régneras même sur la femme.

Et la perle naquit.

Une telle origine vaut bien un million, sans doute. G. M.

Lamartine fantaisiste

Mme de Brimont, dont la famille est alliée à celle de Lamartine, a fait à Saint-Point une charmante et enviable découverte. Un soir, feuilletant d'anciens papiers, elle trouva une correspondance inédite et rimée qu'échangèrent le poète de Milly, alors diplomate à Florence, et son beau-frère François de Montherot. Quel trésor imprévu !

Il est curieux de noter en passant à quel point ces beaux-frères se ressemblent. Gentilshommes de province, élevés chez des religieux et bien-pensants puis tourmentés par les idées nouvelles, propriétaires campagnards, membres d'académies, grands voyageurs en Orient, et enfin poètes, leurs deux figures pareilles se répètent l'une l'autre. De ces deux hommes, semblables ou presque, l'un, soulevé par l'inspiration, rendit illustres leurs émotions fraternelles, le second, d'âme égale, disparut dans l'oubli.

Ils méritent d'être connus, ces exemplaires imparfaits au moyen desquels la nature s'essaye à fabriquer le génie. Ils servent d'intermédiaires entre nous et lui. Ils nous font comprendre qu'il n'est pas un être anormal, disproportionné, mais seulement un homme grand. Ainsi subsiste une commune mesure. Le génie, c'est encore le possible. On le voit bien dans la correspondance dont nous parlons et qui est rédigée sur un ton de fantaisie familière. A d'autres périodes de sa carrière mouvementée, Lamartine sera lyrique, élégiaque, passionné, dramatique : ici, dans ces vers faciles mais toujours harmonieux, il apparaît gai, gentil, « blagueur », et si rapproché de nous qu'on le toucherait de la main.

Cette correspondance a d'autres mérites. Par exemple, elle laisse voir, mieux que dans les « Méditations » soignées, retouchées, guindées parfois, combien Lamartine est peu romantique d'expression. Il l'est de sentiment, et il ne faut pas confondre. Ses épîtres de Florence ont le tour, l'allure de celles qu'on écrivait au dix-huitième siècle ; leurs descriptions rappellent Delille. Ce sont les critiques qui mettent des barrières entre les époques, et imaginent des révolutions littéraires. Il y a de brusques changements de sensibilité, jamais de soudains renversements de formes.

Remercions Mme de Brimont d'avoir ouvert les archives de Saint-Point. Les extraits de cette correspondance, elle les a encadrés d'un commentaire très fin. Elle explique le divertissement d'un grand lyrique avec un sourire délicat et discret, que Lamartine eût aimé. Ajoutons que le volume est fort bien édité, avec de ravissantes vignettes dans le goût romantique. (Journal de Genève.) R. T.

LIBRAIRIE

La Bhagavad-Gîtâ (Le chant du bienheureux). Traduit du sanscrit par Emile Burnouf. Notes de Pierre Salet. — Collection « Petite Anthologie ». Payot, Paris.

« Ce livre, dit Emile Burnouf, est probablement le plus beau qui soit sorti de la main des hommes. Jamais on n'a énoncé avec plus de force l'unité du principe absolu des choses, essence et point culminant de la philosophie indienne. De là découle une morale qu'on n'a point surpassée, morale non seulement théorique, mais pratique par excellence. »

La traduction de E. Burnouf est une des plus parfaites ; elle a l'avantage de ne pas contenir les termes propres à la philosophie indienne, que l'on emploie le plus souvent sans les traduire, et de mettre ainsi à la portée de tous les sublimes enseignements de l'antique sagesse de l'Orient.

Les Géorgiques, de Virgile. Traduction de M. Victor Glauchant. — Collection « Petite Anthologie ». Payot, Paris.

« Les Géorgiques » sont l'hymne le plus parfait qu'ait jamais inspiré après une forte tourmente le culte de la terre natale, gardien des fortes traditions et des vieilles mœurs ; c'est le plus achevé des chefs-d'œuvre, le poème le plus propre par l'harmonie, l'équilibre, le sens des proportions, à susciter les sympathies directes de nos races nourries dès l'enfance par ces antiques façons de penser et de sentir.

La présente traduction, faite d'après le texte établi par les plus récentes et meilleures éditions, s'efforce de rendre l'original avec toute l'exacte rigueur, avec netteté, justesse, relief, et surtout avec la plus scrupuleuse précision.

LA MODE

Paris, avril 1924.

Il faut bien reconnaître que dans cette note très recherchée par la femme des robes faciles à porter, les grands triomphateurs du jour sont la fine popeline et l'alpaga. Nous aurons toutes l'occasion de porter ces jolies étoffes. Voyons vite quelles diverses combinaisons, quelles trouvailles intéressantes elles ont pu faire naître.

La popeline, tout d'abord, est énormément employée pour les manteaux, et pour les trois pièces simples — en ce dernier cas surtout du ton bleu marine. Elle est alors égayée au moyen de corsages en crêpe imprimé assorti au tissu dont on double la jaquette fréquemment courte. Si cette dernière est longue toutefois, et ne laissant apparaître qu'une faible partie de la jupe, on préfère souvent l'alpaga de soie noire, très largement utilisé aussi pour des robes d'allure simple ou élégante.

Cet alpaga rebrousse, d'autre part, des robes droites, en mousseline imprimée aux teintes assez vives. Il les borde largement, puis presque entièrement les recouvre d'une longue redingote ; la silhouette restant en de tels costumes d'une minceur parfaite.

En robe simple, les garnitures les plus appréciées de meurent encore ces touches discrètes de broderie qui ornent sans surcharger et qui pourront s'harmoniser ton sur ton ou former effet de contraste à moins qu'on ne préfère les voir trancher d'autre façon en combinaisons multicolores. Les galons tissés, façonnés, rappelant un peu les galons anciens, s'utilisent aussi. Enfin, les boutons s'emploient dans une si large mesure qu'on peut faire d'eux l'une des notes dominantes de la saison.

Mêlés à la broderie, ou brochant eux-mêmes les tissus, formant des bandes serrées ou des masses disposées de mille manières, posés dans de quadrillés de soie ou soulignant des angles de losange, ils se font fort simples, percés de trous, en porcelaine, en cristal, en verre opalisé, au besoin en plusieurs coloris dégradés.

Voici un modèle en fine popeline marine, brodé de rouge au point de croix et ouvert sur le côté sur un petit fond de crêpe rouge. Cette robe serait plus nettement « tailleur » si on la bordait de tresse et l'ornementait de lignes de boutons. L.



La valse des étoiles

Les dernières découvertes de l'astronomie nous mettent en présence de spectacles prodigieux devant lesquels pâlissent tous les romans imaginaires.

Il est une science sans laquelle l'homme ne saurait rien de la réalité, rien sur la constitution de l'univers, rien sur les lois qui le régissent. Cette science est celle d'Uranie. Le développement de la pensée humaine a suivi graduellement ses progrès séculaires. Et pourtant, l'humanité terrestre est encore si peu dégagée de son origine animale que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des êtres qui la composent vivent encore sans savoir où ils sont et sans avoir même la curiosité de se le demander.

Supposons que le globe terrestre soit enveloppé d'une atmosphère constamment couverte d'un voile opaque de brouillards ou de nuages, comme le paraît être notre voisine la planète Vénus, si semblable à la terre à d'autres points de vue, et que les étoiles restent invisibles pour ses habitants : où en serait notre savoir en toutes choses ? Réduits à une observation subjective, nous aurions la biologie des locataires d'une cave.

L'astronomie a exercé une influence capitale sur notre représentation de l'univers physique et moral. Au temps d'Hésiode et d'Homère, les poètes croyaient donner une grande idée de l'étendue de l'univers en disant que l'enclume de Vulcain avait mis neuf jours et neuf nuits à tomber du ciel sur la terre, et qu'il lui en faudrait autant pour tomber jusqu'aux enfers. Si nous suivons, en effet, cette chute par la pensée, elle nous paraît assez longue. Eh bien ! cette prétendue hauteur du ciel ne représente guère plus de la distance de la lune, l'étoile la plus proche de nous, planant à 30 fois seulement le diamètre terrestre, à 384,000 kilomètres, et qui n'est vraiment qu'un faubourg de la terre. Or, le soleil est 400 fois plus loin, l'étoile la plus proche 9380 fois plus, et les autres 20,000, 50,000, 100,000 fois au delà... jusqu'à l'infini.

L'impression enfantine des premiers âges, anthropomorphe et géocentrique, a fait place à un jugement d'une tout autre ampleur. Autrefois, la terre était fixe à la base du monde (« Terra in aeternum stat ») et le ciel la dominait, ciel astronomique et théologique. Nous savons aujourd'hui que notre planète est un médiocre petit globe, qui tourne sur lui-même, et vague emporté dans l'espace, soumis à de nombreux mouvements dont quatorze sont déjà déterminés. Le premier de ces mouvements, la rotation diurne, produisant la succession des jours et des nuits, fait constamment varier les directions cosmiques, montrant qu'il n'y a ni haut, ni bas dans l'univers. Comment représenteriez-vous l'ascension de Jésus-Christ ou l'assomption de sa mère dans la réalité astronomique actuellement connue ? A douze heures d'intervalle, le mouvement ne se présente plus de bas en haut, mais de haut en bas, et toute ascension prétendue est une chute vers l'abîme... Les Raphaël et les Murillo n'auraient plus les mêmes inspirations pour leurs célestes tableaux.

Le deuxième mouvement de la terre, sa révolution annuelle autour du soleil, ne disloque pas moins la stabilité antique apparente, puisque notre navire éthéré parcourt 940 millions de kilomètres par an, à la vitesse de 107,000 kilomètres à l'heure.

En même temps, le soleil autour duquel nous gravitons nous emporte à travers l'espace, vers la constellation d'Hercule, au taux de 20 kilomètres par seconde, si bien que depuis qu'elle existe, notre planète n'est pas passée deux fois par le même chemin : au lieu de tourner en cercle ou en ellipse, elle décrit des spirales consécutives, toujours ouvertes vers l'infini.

Mais cette translation générale de notre système solaire, qui constitue un troisième mouvement à notre planète, ne représente pas non plus une direction permanente de notre esquif mobile, car le soleil n'est qu'une étoile et fait partie de l'agglomération stellaire de la Voie Lactée qui, elle aussi, se déplace dans l'immensité à la vitesse inimaginable de 600,000 mé-

tres par seconde, voguant vers la constellation du Capricorne, laquelle se disloque également, chaque étoile-soleil étant animée d'un mouvement propre.

Cette agglomération stellaire qui constitue notre univers sidéral se compose de plus d'un milliard de soleils et forme un immense amas lentillaire dont la lumière emploie 35,000 ans à traverser le diamètre équatorial, à la vitesse de 300,000 kilomètres par seconde.

Nous connaissons aujourd'hui non pas seulement notre Voie Lactée, mais un grand nombre d'autres, univers lointains, étrangers au nôtre, gravitant au sein du vide éternel, à des vitesses analogues à la précédente. Le Grand Nuage de Magellan, qui contient 278 nébuleuses, s'éloigne de nous à la vitesse de 560,000 mètres par seconde ; le Petit Nuage, à la vitesse de 603,000 mètres. Ces formations célestes paraissent éloignées à 110,000 années de lumière, à 110,000 fois 9 trillions 407 milliards de kilomètres. Telle nébuleuse spirale vient d'être mesurée tournant sur elle-même en 45,000 ans, telle autre en 80,000. La photographie en a déjà saisi près d'un million. Ces nébuleuses en spirale ne se montrent pas dans la Voie Lactée, mais en dehors d'elle, à ses pôles : ce sont d'autres univers... Ainsi se transforme actuellement pour la science, dans ses rapides et fantastiques conquêtes, l'antique aspect de la création.

Qu'est-ce que le monde minuscule des temps de Bouddha, de Moïse, de Platon, de Jésus, de Mahomet, devant celui des astronomes d'aujourd'hui ?

Nous avons devant les yeux des astres dénombrés par millions, par milliards, des grands les plus diverses, des âges les plus dissimulés, les uns en pleine vigueur, d'autres d'une extrême jeunesse ou d'une extrême vieillesse, d'autres aussi morts depuis longtemps, représentant la vie cosmique dans toutes ses évolutions.

Or, c'est par cette considération que nous pouvons terminer cet exposé, tout cet univers formidable repose sur... l'invisible.

Camille FLAMMARION.

DE QUELQUES MAXIMA

Les anciens citaient sept merveilles du monde. Le vingtième siècle peut se vanter de posséder un certain nombre d'œuvres de l'homme et de la nature qui, sans être toutes des merveilles, détiennent un record exprimé en chiffres. En voici quelques-unes :

La tour Eiffel avec ses 300 mètres. Le Woolworth Building, à New-York, qui a 55 étages. La nouvelle gare de New-York, organisée de manière à embarquer et débarquer 70,000 personnes par heure. La section de 240 kilomètres en ligne droite du chemin de fer en Australie occidentale. Le tunnel du Simplon, long de dix-neuf mille 803 mètres. Le viaduc de Chaobing, en Chine, long de 144 kilomètres. Le « Majestic », de la White Star Line, à quatre hélices, long de 292 mètres.

Entre autres superlatifs, mentionnons encore l'altitude du Mont Everest, de 8882 mètres, et, près des îles Mariannes, le gouffre maritime de 9633 mètres, le plus profond qu'on a atteint jusqu'ici. Le cloître tibétain de Rongbok, à 5000 mètres d'altitude est le lieu habité le plus élevé du globe. (En Europe, la station météorologique du Jungtrauchkogel, à 3453 mètres, est le lieu le plus élevé habité en permanence). Dans la région de Mexico subsiste un cyprès haut de 45 mètres dont on estime l'âge entre 4000 et 6000 ans. La fleur du Rafflesia Arnoldi, à Sumatra, atteint un mètre de diamètre. La noix des Seychelles qui a un mètre de tour et pèse de 20 à 25 kilos paraît être le plus gros fruit. Les tortues vivent environ 300 ans. La baleine du Groenland atteint jusqu'à 27 mètres de long et pèse jusqu'à 100 tonnes.

POLITIQUE

Allemagne

Désaccord entre le gouvernement du Reich et les cheminots

BERLIN, 8 (Wolff). — Le conflit entre les ouvriers de chemins de fer et le gouvernement du Reich s'est aggravé.

Le comité de la fédération chrétienne des cheminots a voté une résolution repoussant l'offre des chemins de fer du Reich.

La nouvelle Diète bavaroise

BERLIN, 8. — D'après le « Lokal Anzeiger », la composition de la Diète bavaroise, d'après les dernières nouvelles, la suivante :

Parti populaire bavarois (catholiques) 30 sièges ; bloc ultra-nationaliste 16 ; socialistes 14 ; union des paysans 7 ou 8 ; communistes 7 ; bloc allemand 2 ou 3 ; parti national libéral 1.

Même si les résultats qui ne sont pas connus étaient favorables au parti catholique bavarois, il ne sera pas en mesure de constituer à lui seul une majorité gouvernementale.

Italie

Mussolini triomphe

ROME, 8. — D'une manière générale, la presse relève dans ses commentaires que la journée de dimanche se déroula dans une atmosphère de calme et de tranquillité.

« La journée de dimanche », écrit la « Tribune » à témoignage du profond bon sens et de la solidarité du peuple italien.

Même son de cloche chez les autres journaux. Ils relèvent que le gouvernement Mussolini, né d'un mouvement insurrectionnel, entra immédiatement dans la constitutionnalité et vient d'acquiescer au scrutin de dimanche.

La Chambre issue des élections de dimanche présentera cette caractéristique d'être dans sa plus grande partie composée d'hommes nouveaux.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

Ce que proposent « grosso modo » les comités d'experts

PARIS, 7. — Les rapports des comités d'experts vont être publiés incessamment. Le premier de ces comités, présidé par M. Davies, était chargé de rechercher le moyen de restaurer les finances allemandes.

Le premier comité, le comité Davies, a suivi une courbe exactement inverse de celle du comité Mac Kenna.

Pour réaliser le premier projet on constituera une banque d'émission internationale au capital de quatre cent millions de marks-or et un fonds de garantie de douze cent millions.

Quant au moratoire, il aura pour effet de retarder le fonctionnement du système normal qui ne pourra entrer en vigueur qu'en 1928.

Mais il a fallu se rendre compte que les créanciers ne pouvaient continuer si longtemps le système des avances aux débiteurs.

Nous nous abstenons pour le moment de critiquer un rapport dont le texte intégral n'est pas encore connu.

Le péril allemand

Du « Volksblatt » de Lucerne :

« Avant la grande guerre, nombre d'Allemands étaient convaincus que le jour n'allait pas tarder où le monde devrait au Reich son salut.

Puis le « Volksblatt » s'en prend aussi à la mendicité organisée en faveur de l'Allemagne.

SUISSE

Conciliation et arbitrage. — Le département politique fédéral a poursuivi des négociations entamées avec un certain nombre d'Etats en vue de la conclusion de traités généraux de conciliation et d'arbitrage.

Sauf un, qui prévoirait néanmoins le recours, sous certaines conditions, à la Cour permanente de justice internationale, les traités envisagés reposeraient sur le principe de l'arbitrage obligatoire et s'inspireraient des considérations émises par le Conseil fédéral dans son rapport aux Chambres fédérales, du 11 décembre 1919, sur les traités internationaux d'arbitrage.

Horlogerie et bijou. — M. Bolle, conseiller national, a déposé une « petite question » au Conseil fédéral, dans laquelle il attire l'attention du Conseil fédéral sur le fait que l'Argen-

tine, par l'entrée en vigueur de son nouveau tarif douanier du 30 novembre 1923 a introduit à l'égard de l'industrie horlogère suisse des tarifs prohibitifs.

Le cas du capitaine d'Armort. — A la demande du département politique fédéral, les autorités schaffhouseises viennent de faire procéder sur les lieux à une enquête sur les conditions dans lesquelles eut lieu le 10 novembre dernier l'arrestation par la police allemande, du capitaine français d'Armort en un point situé à proximité immédiate de la frontière suisse.

Les Suisses en Russie. — On compte, à l'heure actuelle, 1065 Suisses dans l'ensemble du territoire de l'Union des républiques soviétiques, à savoir : 215 dans la Russie du nord, 350 dans la Russie centrale, 90 dans la Russie du sud et en Ukraine, 350 au Caucase, 60 dans la Russie d'Asie.

BERNE. — La commission de l'usine à gaz de Berne a décidé de faire la proposition au Conseil communal de réduire le prix du gaz de 35 centimes à 32 centimes à partir du mois de mai.

— A Munsingen, un vacher nommé S. Stalder, 51 ans, a été atteint par une automobile et projeté sur la chaussée. Le malheureux qui a eu le crâne fracturé est mort sur le coup.

LU-CERNE. — La grande volière de la Société suisse pour l'étude et la protection des oiseaux a été inaugurée à Sempach, par le président de ladite société en présence des représentants des autorités.

TESSIN. — Mme Olga Müller-Allaman, de Zurich, qui vient de mourir à Lugano, a légué 20,000 francs à l'Etat du Tessin, en faveur des tuberculeux pauvres.

FRIBOURG. — Le personnel du magasin de fers Wassmer et Cie, près de Saint-Nicolas, à Fribourg, s'est aperçu hier matin que la caisse avait été dévalisée pendant la nuit.

VAUD. — La gendarmerie de Payerne a arrêté samedi un individu domicilié à Fribourg, qui avait pratiqué le vol au change dans un magasin de Payerne.

Service militaire et lundi de Pâques

Question de M. Scherrer, conseiller national, du 31 mars 1924 :

1. Quels sont les motifs qui engagent le département militaire fédéral à faire tomber l'entrée au service des troupes sur des jours fériés légaux ?

2. Le Conseil fédéral est-il prêt à éviter le retour de ces faits et à tenir compte des sentiments religieux du peuple ?

Réponse du Conseil fédéral, du 7 avril 1924 :

L'établissement du tableau des écoles présente toutes les années de grandes difficultés, l'autorité devant avoir égard à une foule de choses : état des cultures, conditions atmosphériques, activité professionnelle des hommes, fourniture des chevaux, jours fériés religieux, etc., etc.

En revanche, Pâques tombe à une époque assez avancée et si des cours de répétition avec exercices d'armes combinées doivent avoir lieu après Pâques, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de les faire commencer le lundi de Pâques.

Si donc des nécessités de service obligeaient de fixer l'entrée des troupes au 21 avril, aucune raison impérieuse, d'autre part, ne nous paraissait s'y opposer.

Il ne nous est pas possible de donner l'assurance positive de ne plus fixer l'entrée des troupes au service à un lundi de Pâques ; mais

nous éviterons de le faire, comme d'ailleurs ce fut toujours notre souci, toutes les fois que des intérêts de service ne nous y obligeront pas.

REGION DES LACS

Cudrefin-Avenches et retour. — Depuis deux ans environ, des pourparlers étaient engagés avec l'administration des postes pour la création d'un service d'autos-transports reliant les diverses localités du Vully vaudois, de Cudrefin à Avenches.

On peut espérer ainsi qu'une correspondance excellente s'établira entre le service des bateaux du lac de Neuchâtel et les autos-transports, qui relieront ainsi la Broye avec Neuchâtel et les voies qui en dépendent, en parcourant le Vully.

Bienne. — Lundi matin, à 10 h. 30, un déraillement, occasionné par une erreur d'aiguillage, s'est produit à la gare, dans le voisinage de la fabrique Cosmos, pendant une manœuvre.

CANTON

La Chaux-de-Fonds. — Un affaissement de terrain s'est produit sur la route des Eplatures, lundi, vers 18 heures. Une patrouille de la police locale, en ronde vers les 15 heures 30 avait déjà remarqué à cet endroit, un trou de 20 cm. de diamètre.

Hier matin, quelques minutes après onze heures, la voiture de M. Matthey-Doret, de Genève, montait la rue du Pré, lorsqu'elle fut prise en écharpe par l'automobile du docteur Guyot, venant de l'est, par la rue du Parc.

Le choc fut si violent que la voiture de M. Matthey-Doret fut projetée à 5 mètres du lieu de la collision.

L'auto mobile de M. Matthey-Doret a été renversée et son conducteur a été blessé. Le véhicule de M. Guyot n'a subi que des dommages matériels.

Le Loïc. — On a amené, hier matin, sur la place de foire, 65 pièces de gros bétail et 85 porcs.

Est-il un être vivant dans toute la nature qui puisse rivaliser par l'incomparable miroitement de ses couleurs avec le papillon, emblème de la résurrection, qui sort tout ailé, tout resplendissant de gloire du tombeau de sa chrysalide froide et morte.

Le pays neuchâtelois est pour ses papillons des spécialistes. Notre « Bulletin des sciences naturelles » a publié, jadis, le grand travail de catalogue des Lépidoptères du pasteur Frédéric de Rougemont, de Dombresson, qui fut un grand savant et un naturaliste remarquable.

Les dames patronnesses de la vente des missions, à Auvornier, ont demandé à M. Favre d'exposer sa collection dans le local de vente jeudi après-midi.

Et dans la collection de M. Favre, on verra les grandes chenilles gonflées et préparées du sphinx, de volutus ou reniolet de nos vignes, qui ne peut vivre que sur la terre et ne fait pas de papillons dans les boîtes des amateurs ; voici les papillons diis tête-de-mort, que les abeilles ne piquent jamais et qui poussent un étrange petit cri quand on les saisit.

Et M. Favre le sait. Il a trouvé près de nos ruchers des papillons très rares qui lui servent de monnaie d'échange avec les savants étrangers.

Il a su me faire partager son enthousiasme. Il en sera de même pour ceux qui viendront au collège d'Auvornier demain jeudi.

NEUCHÂTEL

Le Conseil général siégera lundi 14 avril, à 20 heures avec l'ordre du jour suivant : La gestion et les comptes de 1923. — La transformation de la gare.

Cour d'assises. — Une session de la cour d'assises aura lieu, au Château, les 14 et 15 avril, et éventuellement le 16 pour juger les affaires suivantes : cambriolage reproché au nommé Niquille ; vol de 3.000 fr. commis à Bevaix, au préjudice d'un employé des chemins de fer, retraité, et dont est accusé le nommé Lautenbach ; enfin, à la charge d'une demoiselle Cosandier, un vol de draps de lit à Colombier.

Comptoir-Exposition de Neuchâtel. — Le second Comptoir-Exposition qui s'ouvrira samedi matin, au Collège de la Promenade, a pris, ces derniers jours une extension des plus réjouissantes qui a surpris les espérances des organisateurs eux-mêmes.

Les travaux d'installation du Comptoir avancent rapidement et tout est prévu pour que les visiteurs aient un réel plaisir. Il y aura de la verdure et des fleurs partout et de la musique par l'Orchestre Léonessa, chaque après-midi ; le soir, l'illumination sera des plus luxueuses.

Joli résultat. — La petite vente en faveur de l'orientation professionnelle, qui a eu lieu pendant l'exposition de l'Ecole professionnelle, au Collège des Sablons, a produit la somme de 330 francs.

Ouvrir de Neuchâtel. — Combien de Neuchâtelois ignorent ou semblent avoir oublié son existence ; et pourtant, année après année, depuis presque dix ans, il distribue chaque quinzaine du travail à tant de femmes heureuses de ce gain régulier.

Concert de l'Harmonie. — On nous écrit : Vendredi soir aura lieu un grand concert donné au Temple du Bas par l'Harmonie.

Concert des Cosaques du Don. — Le chœur des Cosaques du Don annonce un concert au Théâtre, ce soir, avec un programme nouveau.

LA ROTONDE Saison de comédie et de vaudeville Troupe du Grand Théâtre de Lausanne JEUDI 10 Avril, en soirée à 20 h. 30 Le Bois sacré

AVIS TARDIFS

Noïdenolex

Les membres de Noïdenolex sont invités à retirer les cartes pour la soirée mercredi et jeudi 9 et 10 avril, entre 20 h. et 21 h., au local de la Fédération Suisse de Natation, rue du Seyon 9, entresol, à droite.

LA ROTONDE

Saison de comédie et de vaudeville Troupe du Grand Théâtre de Lausanne JEUDI 10 Avril, en soirée à 20 h. 30

Le Bois sacré

Comédie gale en 3 actes de MM. R. de FLERS et G. CAILLAVET Pour les détails, voir les affiches.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

- 2. Edmond-Christian, à Edmond Gendre, employé aux tram, et à Anna Lugnbuhl. Elsa, à Ernst Buetler, chauffeur, et à Marie-Katharina Hummel. 3. Jean-Eric, à Jean-Gustave Marti, horloger, et à Germaine Besson. Roger-Maurice, à Auguste Gaschen, manoeuvre, et à Germaine-Louise Jenni. 4. Xavier-Paul, à Paul-Alfred Vagnières, ouvrier de fabrique, à Convet, et à Adèle-Frieda Aeschmann. 5. Jean-Pierre-Samuel, à Albert-Samuel Beck, jardinier, et à Pierina-Maria Martinoni. Louis-Maurice, à Sylvain-Louis Berset, négoçiant, et à Blanche-Hélène Racine. 6. Raymond-Augusta, à Cyprien-Raymond Jacob, papetier, et à Marie-Catherine-Joséphine Castella.

Partie financière et commerciale

Bourse de Neuchâtel, du 8 avril 1924. Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, o = offre.

Actions	Obligations
Banq. Nationale. —	Etat de Neuch. 5 1/2 97. — o
Soc. de Banque s. 678. — m	» » 4 1/2 88. — o
Credit Suisse s. 650. — m	» » 3 1/2 — — —
Dubied. — — — — — d	» » — — — — —
Credit foncier. — 515. — d	Com. d. Neuch. 5 1/2 95. — o
La Neuchâteloise. 515. — d	» » 4 1/2 83.50 m
Ch. de Cortail. 1150. — d	» » 3 1/2 78.50 o
» Lyon. — — — — —	» » — — — — —
Etab. Perronoud. — — — — —	Ch. d. Fonds 5 1/2 — — —
Papet. Sorrières. — — — — —	» » 4 1/2 — — —
Tran. Neuch. 3rd. 415. — d	» » 3 1/2 — — —
» priv. — — — — —	» » — — — — —
Neuch.-Chaux. — — — — —	» » — — — — —
Immob. Chaux. — — — — —	» » — — — — —
Saint-Jacq. — — — — —	» » — — — — —
Salle d. Conl. — — — — —	» » — — — — —
Salle d. Conc. 240. — d	» » — — — — —
Soc. el. P. Girod. 625. — d	» » — — — — —
Pât. boir Doux. — — — — —	» » — — — — —
Ciment S-Sulpice. — — — — —	» » — — — — —
	Etat. Dubied & Cie 95. — d
	Taux d'escompte : Banque nationale 4 %

Bourse de Genève, du 8 avril 1924

Actions	Obligations
Banq. Nat. Suisse 527.50 m	3 1/2 Fed. 1910 365.50
Soc. de Banque s. 678. — m	» » 4 1/2 14 — — —
Comp. d'Ecom. 450. — m	6 % Electrific. 1040. —
Credit Suisse 660. — d	» » 4 1/2 924. — d
Union fin. genev. 455.50	3 % Genev. à lots 99.25
Wiener Bank. 43.75	4 % Genev. 1899 395. —
Ind. genev. d. gaz 406.50 m	3 % Frib. 1903 339. —
Gaz Marseille 205. — d	4 % Danois 1912 347.50 m
Fco-Suisse élect. 121. —	3 1/2 Japon lat. 469.50
Mines Bor. prior. 625. —	5 % V. Genev. 1919 475. —
» ord. anc. 625. —	4 % Lausanne. 411.50 m
Gfesa, paris. — 434. —	Chem. Fco-Suisse. 405. —
Neoch. P.-C.-K. 132.50	3 % Suisse-Esp. 350. —
Capouch. S. fin. 49. — m	3 1/2 Jura-Simp. 347.50
Columbus. — — 606. —	5 % Bolivia Ray 214. —
	3 % Lombard. anc. 42.25
	6 % Paris-Orient 891.50
	5 % Cr. L. Vaud. — — —
	6 % Argent. ced. 84.50
	3 % Fed. 1903 370. —
	4 % Hyp. Suède — — —
	5 % — — — — —
	4 % Stock. — — —
	3 % Ch. fed. A. K. 768.50
	4 % Fco-S. élec. 275. —
	3 % Differé. — — —
	4 % Tolls ch. hong. 389.50 m

Tous les changes sont en baisse contre le franc suisse qui monte. En bourse, la sévérité du printemps monte dans les carnets des agents de change et fait écarter quelques bénéfices que cueillent les clients heureux. Sur 30 actions, 17 en hausse, 7 en baisse. Obligations Tabacs portugais crainthes, 300, 295, 290 (-40), ombre au tableau. Lombardes de 4 1/2 à 43. Bor 620, 2, 3, 5, 630 (+20), 660/20 mai. Chocolats 130, 1, 2, 3, 4, 135 (+5), Honroires en reprise. Françaises idem.

8 avril. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui à Paris : fr. 238 5/8.

PALACE CE SOIR PRIX RÉDUITS LE SECRET DE POLICHINELLE

« Langues d'ours » plus douces que crème, qui font aux lèvres monter l'eau. « Langues d'ours » hermines que l'on aime Jusque dans le Pays de Vaud ! (Les Langues d'ours « Toberlido », fabriquées du chocolat fondant le plus fin.) JH 8700 B Prix par boîte : fr. 2.—.

CONSTIPATION tous les 2 ou 3 jours un Grain de Vals au repas du soir régularise les fonctions digestives. Prix au public : Flacons de 50 grains : Fr. 1.75. Flacons de 25 grains : Fr. 1.25.

« Le danseur de Madame ». — Après la guerre, ce long carême, on s'adonna à la danse frénétiquement et avec exclusivité. De cette passion peu intelligente, MM. Armont et Bousquet ont fait une charge assez amusante, soulignant ses ridicules et notant ses néfastes conséquences : la maison transformée en enfer, l'intimité conjugale détruite, le mari jeté dans les bras d'une maîtresse, les meilleures amies devenues des ennemies mortelles, l'amant même délaissé. Tout cela représenté en scènes fort cocasses qui font du « Danseur de Madame » une comédie bien divertissante.

Son sujet étant peut-être un peu mince pour trois actes, elle est cependant inégale. Le premier acte est excellent ; au second, on retrouve un procédé déjà employé dans plusieurs pièces modernes : la rencontre fortuite de gens qui ont tout intérêt à s'éviter ; c'est évidemment une source de comique, mais quelque chose de plus inédit aurait été mieux apprécié. Quant au troisième acte, nous l'avons trouvé trop moralisateur pour le ton général de la pièce, mais il fallait bien une fin et une bonne fin, si possible ; nous l'avons eue ; le foyer va recouvrer son charme et son attrait.

Comédie bien jouée. Ici encore, M. Antoine Rikal a excellé dans son rôle de mari résigné mais pas bête du tout. Mme Yvette Klein fit une danseuse passionnée comme on n'en a sans doute pas vue de plus enragée dans la réalité. Notons encore en terminant le jeu naturel de Mmes Berlaimont, Dolly et Léry, de MM. Marty, Zilver et Chassale, et regrettons la longueur excessive des entr'actes.

R.-O. F.

POLITIQUE

Chambre française

PARIS, 8. — La Chambre a adopté ce matin les derniers articles du projet de loi sur les assurances sociales. Une discussion s'est engagée sur les derniers articles qui fixaient l'application de la loi à un an après l'établissement des ressources budgétaires normales.

Chambre des communes

LONDRES, 8. — Interpellé par M. Baldwin sur ce que le gouvernement compte faire à la suite de sa défaite de lundi, M. Macdonald répond : « Suivant la procédure, le projet de loi sur les loyers ne pourra pas être réintégré à nouveau à la Chambre durant cette session, mais le gouvernement pense qu'il est possible de modifier d'une façon satisfaisante un autre projet présenté par M. Simon. Ce projet, une fois modifié, donnera au gouvernement toutes les facilités pour le faire entrer dans la législation ».

LONDRES, 8 (Havas). — La défaite du gouvernement fait l'objet de la délibération des ministres au cours d'une réunion qui a eu lieu mardi matin.

D'autre part, le Labour Party, sous la présidence de M. Smillie, a réuni la plupart des chefs travaillistes.

Les élections italiennes
ROME, 9 (Stefani). — La nouvelle Chambre italienne présentera la constellation suivante : 375 députés gouvernementaux, 40 populistes, 25 socialistes, 32 socialistes nationalistes, 17 communistes, 17 libéraux démocrates, 12 opposition constitutionnelle, 11 démocrates socialistes, 7 républicains, 4 minorités ethniques, 4 partis des paysans, 2 farlistes.

La route droite

Ricco nature, celle de M. Bopp : elle ne s'attarde ni au principal ni aux contingences. M. Bopp est un conseiller national zélé et de propos ferme et de langage imprévu. Il a cette particularité, — ayant refusé sa photographie et les renseignements qu'on lui demandait pour l'Annuaire des Chambres — de ne pas courir après la réclame : elle vient d'elle-même à lui.

« Le Conseil fédéral est invité à modifier promptement, dans le sens de la motion Bopp du 25 mars 1924, à laquelle il a répondu négativement hier, l'article 12, alinéa 2 de l'ordonnance fédérale du 19 novembre 1921 relative au contrôle des étrangers et à placer les ouvriers agricoles allemands sur le même pied que les domestiques, au point de vue de l'entrée et du séjour en Suisse. »

Qu'il veuille du bien ou du mal aux Allemands, nous l'ignorons. Il semble plutôt être favorablement disposé à leur endroit. La n'est d'ailleurs pas le point. Le fait capital est en ceci qu'avec la plus parfaite tranquillité, à qui vient de lui dire non, M. Bopp dit : Vous allez dire oui.

Dans le style parlementaire, cela se nomme en appeler de l'assemblée mal informée à l'assemblée mieux informée. Cette manière de faire un peu abrupte, suppose un sérieux dédain des formes ; mais M. Bopp n'en est pas à une forme près. Possesseur d'un joli optimisme, il rappelle ces gens avec qui vous venez d'argumenter et qui reprennent le fil de leur discours comme si vous n'aviez absolument rien dit. Le Ciel nous garde de blâmer la persévérance, qui trop souvent manque aux hommes politiques ; parfois, cependant, elle se présente sous une face telle qu'il est difficile de ne pas en noter avant tout le caractère hilarant.

On répond négativement à une motion du 25 mars 1924 : qu'à cela ne tienne, une motion du 8 avril 1924 va proposer exactement la même chose.

Ainsi, imperturbable dans sa direction, le rhinocéros va droit son chemin. F.-L. S.

ment nuls les actes législatifs argués de nullité. »

La Chambre aborde ensuite les crédits supplémentaires (deuxième partie) pour l'année 1923. L'entrée en matière est décidée sans opposition.

M. Schneider (Bâle-Campagne) rapporte sur les crédits nécessaires par le service de la dette, et M. Rusch (Appenzel) sur ceux de l'administration générale.

Les délibérations sont interrompues et la séance levée.

Séance de relevée

Il faut rendre à nos députés cette justice que, bien que le débat fût singulièrement aride, d'autant plus que, comme on dit dans le monde du turf, la course était courue d'avance, et que, partant, les orateurs parlaient pour le plaisir de faire entendre leur opinion et de la voir reproduite dans les journaux, sans aucun espoir de la faire partager à leurs collègues dont le siège était fait d'avance, la salle était assez bien garnie. Il faut, vous en conviendrez, un certain courage civique pour venir écouter des palabres dont on sait qu'elles ne serviront à rien du tout.

Nous ferons cependant exception pour les paroles prudentes et sages de M. Grospreier, à qui échoit l'honneur d'ouvrir la série et de parler pour une amélioration de l'article 3. M. Maccher, d'une voix irritée, combat la proposition présentée le matin par M. Schneider et dit tout ce qu'il sait sur la question. Il en sait beaucoup. C'est long. M. Scherrer, avec une complaisance excessive, développe un amendement par lequel il propose, si la proposition Schneider est repoussée, de reprendre le texte du Conseil fédéral (30% en général, avec faculté pour les Chambres de porter le taux du subsidé à 40% pour les caisses publiques). M. Meili ne veut, lui, pas que l'on puisse dépasser 40%.

De toute la puissance de ses poumons encore gonflés du bon air d'Adelboden, M. Schulthess souffle sur ces propositions, amendements et perfectionnements. Et voici, tout échafaudage s'éroule comme un château de cartes.

Les articles 4 et 5 sont votés sans discussion. Mais l'article 6 est une pomme de discorde. Il dit, dans le texte de la commission, que l'allocation du subsidé fédéral peut être subordonnée à une majoration du taux de l'indemnité journalière, à une prolongation de la durée d'indemnisation ou à l'alimentation d'un fonds de réserve.

Le subsidé fédéral ne doit pas avoir pour effet d'alléger les prestations statutaires des caisses ni celles des assurés. Il peut être alloué sous la condition que le canton ou la commune accordent pareillement des subsidés.

Petit, trapu, rougeaud, entêté et prolix, M. Minger lance une motion d'ordre par laquelle il demande de renvoyer l'article à la commission en chargeant celle-ci de chercher une solution qui permette d'obliger également l'employeur à participer par des subsidés à l'assurance chômage. De cette idée discutable, mais simple, il tire la matière d'interminables développements. Caresant sa barbe noire, M. Hoffmann l'approuve quand enfin son tour est venu de parler.

Ici le président suspend un instant les débats pour faire procéder au vote final sur les assurances allemandes.

M. Schopfer, avec beaucoup de conviction et de majesté, explique qu'il ne peut pas se résoudre à consentir au sacrifice qu'on veut imposer à la population pour le bénéfice de quelques milliers de citoyens. Les intérêts privés, même nombreux, dit-il, ne doivent pas être confondus avec les intérêts publics. Nous nous engagerions dans une voie dangereuse. L'autre jour on voyait ici le Conseil fédéral hésiter à donner un million pour une œuvre d'intérêt public telle que le chemin de fer de la Furka, aujourd'hui c'est 25 millions qu'on distribue à des gens qui se sont trouvés victimes de la baisse des changes. La conscience de M. Schopfer se révolte à l'idée de voter une loi qui consacrerait une iniquité.

Vos clamants in deserto. Par 111 voix contre 12, la Chambre adopte le projet en votation finale.

Heureux les détenteurs de valeurs allemandes ! Heureux M. Trefzer et ses bons assurés !

Cette affaire liquidée, au grand soulagement de quelques députés romands qui seraient fort gênés si la presse publiait qu'ils ont voté pour les assurances allemandes, on reprend les débats.

Le président, d'une voix ferme, ses traits amènes reidis dans une expression de résolution farouche, déclare qu'il ne laissera pas la journée du 8 avril se clore sans que l'assemblée n'ait pris une décision quant à l'assurance-chômage et qu'il laisse à la Chambre le soin de décider si elle veut séjurer jusqu'à ce qu'une solution soit intervenue ou si elle préfère aller manger quelques sandwiches pour se retrouver à 8 h. 1/2 et séjurer jusqu'au matin s'il le faut.

Il ajoute que les orateurs annoncés rendraient service à tout le monde en se montrant concis. Admirable, l'assemblée déclare qu'elle ne quittera pas la place avant d'avoir accompli son devoir jusqu'au bout. Sur quoi, M. Sulzer, ayant promis d'être bref, entreprend un grand discours, et les députés à longs flots s'écourent vers la sortie, fiers de leur bon mouvement, mais ne se souciant pas de lui sacrifier leur dîner.

M. Minger (voir description plus haut) confère avec le plus complet mépris des contingences gastronomiques et fait preuve de sérieuses qualités d'endurance. Ses auditeurs aussi. Au milieu de la plus bienveillante inattention, un député inconnu lit un long papier qu'il tient d'une main tremblante et émet des considérations improbables et folotes, que la presse ponctue de grognements furieux.

Comme tout arrive, on arrive au bout de la discussion. La loi, mise aux voix, est acceptée sans opposition et un soupir de soulagement s'échappe de toutes ces mâles poitrines.

On va pouvoir sortir. Que non pas. Car M. Minger, insatiable (voir description plus haut), réclame encore la parole pour déposer un postulat que personne n'écoute. Ventre affamé est mauvais auditeur. R. E.

CONSEIL DES ÉTATS

BERNE, 8. — La Chambre adopte en votation finale la loi sur les assurances allemandes, puis elle aborde les divergences au sujet de la loi sur les communications postales.

M. Baumann, au nom de la commission, recommande l'adoption du compromis Béguin pour ce qui concerne les taxes des journaux. La Chambre ne fait pas d'opposition.

Au sujet de la franchise postale, M. Baumann propose au nom de la minorité de la commission d'adhérer au compromis du Conseil national.

Au nom de la majorité, M. Wirz (Obwald) propose le maintien du système de la franchise de port. Adopté.

M. Scherer dépose la motion suivante, appuyée par quatre de ses collègues : « Le Conseil fédéral est invité à soumettre aux Chambres un projet instituant un recours de droit public :

- a) Pour cause d'inconstitutionnalité des arrêtés fédéraux qui n'ont pas été soumis au référendum ;
- b) Pour cause d'inconstitutionnalité ou d'illegalité des arrêtés du Conseil fédéral, aux fins de faire déclarer totalement ou partiellement nuls les actes législatifs argués de nullité. »

NOUVELLES DIVERSES

Affaires lausannoises. — A la place de M. Arthur Freymond, nommé directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents, le Conseil communal de Lausanne a élu conseiller municipal, par 47 voix sur 70, M. Paul Perret, ancien rédacteur à la « Feuille d'Avis de Vevey » et à la « Tribune de Lausanne », secrétaire général de l'« Œuvre » (Werkbund). Il a été syndic par 55 voix sur 70, M. Paul Rosset, architecte, directeur des finances de la Ville.

Il a décidé d'accorder à la Confédération un droit de superficie pour l'édification de hangars d'aviation à la Blécherette.

Les accidents. — Le maçon Guglielmo Capella, de Salto-Canavese (Italie), âgé de 44 ans, domicilié à Zurich-Aussersihl, et travaillant à la construction d'un immeuble, est tombé de l'échafaudage. Il fut si grièvement blessé qu'il succomba le jour suivant.

— A Pfäfersloh, l'agriculteur Emile Keller-Gut, âgé de 57 ans, qui préparait des pieux avec une fraise, a été grièvement blessé au ventre par une pièce de bois. Il mourut quelques heures plus tard. Le malheureux était une personnalité bien connue dans la région.

— On apprend de Schaffhouse que l'ouvrier Ernest Flückiger, âgé de 29 ans, marié et père d'un enfant, travaillant aux aciéries de Mühlental, a été atteint à la nuque par un châssis de moulage transporté par une grue et renversé. Sa tête vint frapper un rail de fer, ce qui occasionna sa mort.

Une bombe dans le tramway. — De Montreux à la « Tribune de Lausanne » : Gros émoi, lundi soir, dans le tramway rentrant, entre 22 et 23 heures, de Vevey à Villeneuve, occupé par de nombreux voyageurs. Le tramway venait de passer à Veytaux lorsque se fit entendre, dans la voiture, une formidable explosion ; la voiture stoppa, les voyageurs s'affolèrent. On rechercha la cause de l'explosion ; on la trouva dans une sorte d'engin, pé tard ou boîte, et il s'avéra qu'il ne s'agit que d'une plaisanterie — une très mauvaise, pour ne pas dire odieuse — plaisanterie dont se sont rendus coupables deux étrangers, Anglais nous dit-on, en séjour à Montreux.

Une enquête a été aussitôt ouverte, et les deux mauvais plaisants invités à se tenir à la disposition du juge d'instruction. Il est probable qu'ils seront impliqués d'atteinte à la sécurité des chemins de fer. L'engin a été saisi et remis à la justice. Personne n'a été blessé, et il n'y a pas de dégâts matériels. Mais la plaisanterie eût pu avoir des suites graves. Il est bon d'ôter aux coupables l'envie de recommencer, du moins chez nous.

Le pistolet de la boîte à musique. — Lundi, vers midi et demi, un individu a cambriolé avec effraction la boîte à musique de la gare de Gland. Au moment où il fracturait le tiroir-caisse, un pistolet placé dans ce tiroir produisit une forte détonation ; le voleur, effrayé, s'enfuit sans emporter le contenu de la caisse. Son signalement a été lancé dans toutes les directions, et son arrestation ne saurait tarder.

Arrestation d'un escroc. — La police zuricoise a arrêté un Serbe qui était sous mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de Genève, pour escroquerie de titres d'une valeur de 35,000 francs, au préjudice d'une famille de cette ville. Ce peu scrupuleux personnage est arrivé lundi soir à Genève.

Les ponts de Fribourg. — Mardi ont commencé les travaux de démolition du grand pont suspendu, construit en 1834 par l'ingénieur français Chaley. La circulation des piétons continue sur les trottoirs du nouveau pont de Zaehringen.

Une grande foule assiste à l'exécution des travaux, qui dureront plusieurs jours.

Les légumes et la France. — La « Basler Arbeiter-Zeitung » apprend de source autorisée que le gouvernement français serait prêt à lever à la fin de cette semaine ou au plus tard au début de la prochaine l'interdiction d'importer en Suisse les légumes frais.

Le crime de Massongex. — Après deux jours de débats, le tribunal de Saint-Maurice, par jugement rendu mardi soir, a condamné chacun à 20 années de réclusion et ensemble aux neuf dixièmes des frais Pierre Barman, à Saint-Maurice, 23 ans, manœuvre, et Adeline Sterren, née Vouthez, d'Eischohl (Haut Valais), 24 ans, reconnus coupables d'avoir, dans la nuit du 1er au 2 février 1923, assassiné, en le jetant dans le Rhône, par-dessus le parapet du pont de Massongex, Louis Sterren, 30 ans, mari d'Adeline Sterren, père de trois enfants. La femme Meunier, 52 ans, ménagère à Bex, accusée de complicité, a été acquittée.

Dieu est amour. L'ensevelissement aura lieu sans suite. Domicile mortuaire : Seyon 21. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Théophile Gräser-Bourquin, à Corcelles, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère et parente.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame veuve Lina Bönzon et son fils Charles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente.

Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Monsieur Robert Wyss, à Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part du décès de son cher et regretté associé.

Monsieur Julien LAMBERT agent général de la Société Suisse d'Assurance contre les accidents, à Winterthour, mandataire général pour la Suisse de la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, à Paris survenu subitement le 7 avril 1924, au soir. L'incinération aura lieu, sans suite, jeudi 10 avril 1924. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Monsieur Julien LAMBERT agent général de la Société Suisse d'Assurance contre les accidents, à Winterthour, mandataire général pour la Suisse de la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, à Paris survenu subitement le 7 avril 1924, au soir. L'incinération aura lieu, sans suite, jeudi 10 avril 1924. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame veuve Lina Bönzon et son fils Charles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente.

Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

La fin de la grève ferroviaire allemande serait imminente

BERLIN, 9 (Wolff). — Un arrangement étant intervenu mardi avec les cheminots, les pourparlers qui ont eu lieu ensuite au ministère des voies de communications du Reich ont été couronnés de succès. Il faut s'attendre à la fin de la grève partielle des chemins de fer pour mercredi.

Dans les syndicats anglais

LONDRES, 9 (Havas). — Un des plus grands syndicats vient d'expulser deux de ses membres qui sont impliqués dans la grève non autorisée des chantiers de constructions maritimes de Southampton. 1200 grévistes sont affectés par cette décision.

Un chargement de sucre coule dans un fleuve

BRESLAU, 9 (Wolff). — Un bateau chargé de 9000 quintaux de sucre a coulé dans l'Oder non loin du pont de chemin de fer de Glogau. Le trafic est en partie arrêté.

Cours du 9 avril 1924, à 8 h. 1/2 du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel		
	Cours	Demande
Paris	33.80	34.10
Londres	24.73	24.78
Milan	25.25	25.55
Bruxelles	28.30	28.60
New-York	5.70	5.75
Berlin	4.10	4.30
Vienne	80.—	82.—
Amsterdam	212.50	213.50
Madrid	76.—	77.—
Stockholm	150.75	151.75
Copenhague	94.—	95.—
Christiana	78.—	79.—
Prague	46.90	47.10
Varsovie	—30	—31

meilleures conditions

Madame Julien Lambert, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur le professeur Adrien Jaquero et leurs enfants, Philippe et Marianne, à Auvernier ; Madame Georges Monod, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Gustave Roch et leurs enfants, Michel, William et Blaise-Georges, à Genève ; Madame et Monsieur Charles Boch, leurs enfants et petits-enfants, à Genève ; Monsieur et Madame André Lambert, leurs enfants et petits-enfants, à Stuttgart ; Monsieur et Madame Otto Schmidt, leurs enfants et leur petite-fille, à Genève ; les enfants et petits-enfants de feu Madame Henriette Boch-Lambert ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Auguste Lambert ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Julien LAMBERT leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, que Dieu a repris à Lui subitement, le 7 avril 1924, à l'âge de 68 ans.

L'Eternel aime la droiture. La dévotion des Justes vient de l'Eternel. Il sera leur force au temps de la détresse. Ps. XXXVII, 28, 33.

L'incinération aura lieu (sans suite) le jeudi 10 avril, à 11 heures, à Neuchâtel. Culte pour la famille et les amis, 3, Promenade Noire, le même jour, à 10 h. 1/2. On ne touchera pas

Monsieur Robert Wyss, à Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part du décès de son cher et regretté associé.

Monsieur Julien LAMBERT agent général de la Société Suisse d'Assurance contre les accidents, à Winterthour, mandataire général pour la Suisse de la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, à Paris survenu subitement le 7 avril 1924, au soir. L'incinération aura lieu, sans suite, jeudi 10 avril 1924. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame veuve Lina Bönzon et son fils Charles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente.

Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Monsieur et Madame Théophile Gräser-Bourquin, à Corcelles, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère et parente.

Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Monsieur Julien LAMBERT agent général de la Société Suisse d'Assurance contre les accidents, à Winterthour, mandataire général pour la Suisse de la Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, à Paris survenu subitement le 7 avril 1924, au soir. L'incinération aura lieu, sans suite, jeudi 10 avril 1924. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame veuve Lina Bönzon et son fils Charles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente.

Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Monsieur et Madame Théophile Gräser-Bourquin, à Corcelles, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère et parente.

Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924. Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai. L'enterrement aura lieu, sans suite, mercredi 9 avril, à 1 heure après-midi.

Madame Verena ALCHENBERGER qui s'est éteinte paisiblement, dans sa 86me année. Neuchâtel, le 7 avril 1924.

Madame Caroline BOURQUIN que Dieu a rappelée à Lui, lundi 7 courant, après une longue maladie, à l'âge de 75 ans. Corcelles, 7 avril 1924.